UNIVERSITE D'ABOMEY CALAVI

FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

(FASHS)

DEPARTEMENT D'HISTOIRE ET ARCHEOLOGIE

(DHA)

MEMOIRE DE LICENCE

OPTION : HISTOIRE

THEME

LA POLITIQUE AFRICAINE DU TCHAD (1960-2021)

Réalisé par :

ABDELRAHIM Moustapha Terap

Sous la direction de :

Dr Ebénézer SEDEGAN

Maitre-Assistant au FASHS/UAC/ DHA

Composition du jury

Président : Dr (MA) ADJIVESSODE Patrick

Rapporteur : Dr (MA) SEDEGAN Ebénézer

Examinateur : Dr (MA) AKODANDE Richard

Soutenu le : 14/10/2024

Mention : Bien

ANNEE ACADEMIQUE : 2024-2025

SOMMAIRE

DEDICACE....3

REMERCIEMENTS....4

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES....5

RESUME....6

ABSTRACT....6

INTRODUCTION....7

Chapitre 1 LES FACTEURS DE PUISSANCE DU TCHAD FAVORABLES A LA POLITIQUE AFRICAINE....12

Chapitre 2 LES DISPOSITIONS NORMATIVES ET INSTITUTIONNELLES DE LA POLITIQUE AFRICAINE DU TCHAD....28

Chapitre3 LIMITE DE LA POLITIQUE AFRICAINE DU TCHAD ET IMPACT SUR SON RAYONNEMENT INTERNATIONAL....44

CONCLUSION....60

REFERENCES BIBLOGRAPHIQUES....61

DEDICACE

A :

- mon père MOUSTAPHA TERAP ;

-ma mère FATIME ADOUM .

REMERCIEMENTS

Ce travail, a pu voir le jour grâce à la détermination de plusieurs personnes qui n'ont ménagé aucun effort pour contribuer à son heureux aboutissement. Vous êtes nombreux à nous apporter votre assistance. Certes, nous ne pourrons pas vous citer tous ici, car la liste est trop longue. Que toutes ces personnes reçoivent ici nos profondes gratitudes !

Nous tenons particulièrement à témoigner tous nos sincères remerciements aux personnes ci-après :

- Notre maître de mémoire, Dr Ebénézer SEDEGAN, Maître-Assistant au Département d'Histoire et d'Archéologie de l'Université d'Abomey Calavi, qui en dépit de ses multiples occupations a accepté de diriger ce travail sans condition, avec patience et rigueur scientifique. Ses qualités humaines et sa passion pour le travail bien fait nous ont fortement marqué. Ce travail est le vôtre Docteur,
- Tout le corps professoral du Département d'Histoire et Archéologie de l'Université d'Abomey Calavi, un sincère merci pour la qualité des enseignements durant notre formation ;
- Notre cher oncle Docteur HASSAN Térap pour ses conseils, ses encouragements et ses aides matérielles, financières, morales et sa détermination pour nos réussites ;
- Monsieur RAMAT Déyé Hassan, pour les informations sur la politique Tchadienne, ses conseils et ses encouragements ;
- Monsieur HOUESSOU Ezékiel Gbètoho pour sa disponibilité, ses conseils et ses encouragements ;
- Professeur titulaire Nassirou Bako Arifari pour ses conseils et ses encouragements ;
- Mon oncle Docteur ALI Ahmat Karifene pour ses conseils et ses encouragements durant cette formation ;
- KOTO Sylvestre Moudjo pour ses informations et ses encouragements ;
- MOUSSA Hassane Térap pour ses aides et encouragements ;
- Mes frères et nos amis Hamata, Ali, Déyé, Abdelhakim, Guillaume, Tori, Pythagore, Moussé, Adelil, Fayçal, Ahamat, Yakoup, Adam pour vos divers soutiens et encouragements.

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

APGMN	:	Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte
CBLT	:	Commission du Bassin du Lac Tchad
CEEAC	:	Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale
CEDEAO	:	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEMAC	:	Communauté Economique Monétaire de l'Afrique Centrale
CEN-SAD	:	Communauté des Etats Sahélo-Sahariens
CPP		Contrats de Partage de Production
DHA	:	Département d'Histoire et Archéologie
FASHS	:	Faculté des Sciences Humaines et Sociales
FMTS	:	Force mixte Tchad-Soudan
FROLINAT	:	Front de Libération National du Tchad
G5S	:	Groupe de Cinq Etas du Sahel
MAEP	:	Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs
MICOPAX	:	Mission de Consolidation de la Paix en République Centrafrique
OUA	:	Organisation de l'Unité Africaine
UAC	**:**	Université d'Abomey-Calavi

RESUME

La politique du Tchad dans les organisations de l'intégration Africaine est le principal objet de cette recherche qui couvre la période de 1960 à 2021. Mais dans les trois dernières décennies, la politique du Tchad a beaucoup d'influence sur le continent africain ainsi que dans les coopérations bilatérales et multilatérales. L'objectif de ce travail est de présenter la politique africaine du Tchad et son influence dans les organisations africaines. La méthodologie adoptée pour avoir plus d'informations fiables sur ce thème est la collecte des informations documentaires. On retient après que la politique du président Deby a permis au Tchad d'être présent dans les organisations africaines avec son influence dans les coopérations bilatérales et multilatérales. Nous avons eu beaucoup de résultats à travers ces informations tels que : le déploiement de la diplomatie tchadienne volontariste pour un positionnement d'interlocuteur en Afrique, l'intervention de l'armée tchadienne dans les conflits en Afrique de l'Ouest et Centrale...

Mots clés : Politique – Africaine – Tchad – Intégrations

ABSTRACT

Chad 's African policy in African integration organization is the main subjectof this research which covers the period from 1960 to 2021. ,chad's policy has a lot of influnce on the African continent as well as in the bilateral and multilateral cooperation .the objective f this work is to present chad to have more reliable information on this theme is the collectionof documentary imformation .is it noted that president Deby's policy allowed chad to be present in organization whith its influence in bilateral and multilateral cooperation . we have had many results through this information such as :the deployment of proactive chadian diplomacy for a positioning of interlocutor in Africa ,the intervention of the chadian army in conflicts in west and central Africa….

Key words: Politique – Africaine – Tchad - Intégrations

INTRODUCTION

La République du Tchad s'étant, au Centre du continent Africain, sur la partie orientale du bassin hydrographique du lac Tchad. Sa superficie est de 1284000 kilomètres carrés répartis du désert du Sahara à la savane soudanienne. Et sa population était estimée à plus de 17,9 millions d'habitants en 2021. La devise de la République est Unité – Travail – Progrès. Il est limité au nord par la Libye, à l'Est par le Soudan, au Sud par la République centrafricaine, au Sud-ouest par le Cameroun, à l'Ouest par le lac Tchad, qui le sépare du Nigéria et le Niger.

La carte du Tchad



Source : BONIFACE, Pascal, 2021.

La politique africaine du Tchad de 1960 et celle de 1990 à 2021 n'était pas exactement la même. Cette politique de ces trois dernières décennies est marquée par l'influence politique sur les organisations de l'intégration africaine. Car la politique du Tchad dans les intégrations africaines après l'indépendance n'était pas assez solide pour influencer les intégrations africaines, ce qui n'est pas le cas au temps des années 1990 à 2021[1] en plus la durée d'un seul président au pouvoir qui a plus de l'influence sur le continent africain. Dans cette perspective, il urge d'exposer l'influence politique du Tchad au sein des organisations de l'intégration africaine c'est ce qui justifie le choix du thème intitulé : **« la politique africaine du Tchad en 1960 à 2021 ».**

Quelle est l'influence politique du Tchad dans les organisations de l'intégration Africaine ?
Quelles sont les limites de la politique africaine du Tchad ?

Bien que les différents auteurs aient examiné divers aspects sur les facteurs de puissance du Tchad favorable à la politique africaine et également sur l'influence du Tchad dans les organisations de l'intégration africaine des années 1960 à 2021[1], puis les limites de la politique africaines du Tchad. Vu l'importance de cette thématique que nous avons choisie utile de mener une étude approfondie sur cette période de combler ces manquements et surtout de mieux comprendre la politique africaine du Tchad.

Nous pouvons citer à titre d'exemple :

G. Gbenapon, 2013 dans son mémoire de master intitulé « *réforme dans les organisations d'intégration régionale : cas de la CEN-SAD* », Il met l'accent sur la nécessité d'un nouvel apport d'air. Cette idée générale a été l'un des points à l'ordre du jour du 12^{e} sommet des leaders et les chefs d'Etats. Il n'a pas mis l'accent sur la politique africaine du Tchad uniquement dans les organisations africaines.

[1] Le début du régime Idriss Deby avec restauration de renouveau démocratie et la fin de son régime marqué par son décès au front en 2021.

Sedegan Ebénézer : *Intangibilité des frontières sous l'OUA/UA et enjeux géopolitiques et géostratégiques des crises frontalières en Afrique (1964-2002) : mythes ou réalités de l'intégration des peuples* africains dans le colloque 6e anniversaire, organisation de l'Unité Africaine, Union Africaine sous la coordination de l'institut français du Bénin. L'auteur a analysé les problèmes frontaliers entre la Libye et le Tchad sur la bande d'Aozou, mais il n'a pas abordé l'aspect politique africaine du Tchad dans les années 1960 à 2021.

Tisseron Antonin dans son article intitulé « *G5 Sahel : une simple organisation de plus ?* », il met l'accent sur le processus de la création du G5 Sahel qui réuni cinq chefs d'Etats du Sahel le 16 février 2014 pour assurer la sécurité et le développement de la zone Sahélienne. Cet article nous paraît utile malgré qu'il n'ait pas abordé les aspects spécifiques de notre thème.

Amandine Gnagênon, 2015, dans son article titré *« le Tchad dans son environnement régional : entre jeux des 'alliances politiques et coalitions militaires ad hoc*. » l'auteur met l'accent sur l'évolution du Tchad dans un environnement régional sécuritaire et dans les organisations régionales. Cet article est très capital pour notre travail.

Dans un projet rédigé par le Ministère de l'environnement et des ressources halieutiques et l'Union européenne, 2013, intitulé *« Appuyer la transition vers une filière arabique plus durable »,* ils ont abordé les atouts sur le commerce de la gomme arabique du Tchad. Leur projet nous semble pertinent malgré qu'ils n'aient pas focalisé leur projet sur les ressources du sous-sol.

Selon Mahamat Oumar Adam, 2021, dans son article intitulé *« la politique étrangère du Tchad »*, il a montré l'autonomie stratégique et la soutenabilité budgétaire et la politique d'ouverture à la politique de diversification des partenaires.

Il affirme que :

> « Le Tchad a fait la nécessité de développer les regroupements régionaux africains, un axe prioritaire de ses activités diplomatiques dans la sous-région voir même au-delà. L'attachement à la coopération africaine notamment à

> travers les organisations multilatérales régionales et sous régionales demeure l'un des principes fondamentaux de sa politique étrangère. Pour le Président Idriss Deby Itno, le développement du continent africain passe avant tout par le renforcement des liens entre les peuples et les Etats africains. » (M.O. Adam, 2021, p.03).

Toutefois, l'auteur n'a pas analysé les atouts géostratégiques.

En somme, ces travaux sur la politique du Tchad au sein des organisations africaines est de faire connaître l'évolution politique africaine du Tchad depuis 1960 jusqu'à la fin du mandat du président Idriss Deby ITNO. En plus de comprendre l'évolution politique des présidents du Tchad de 1960 jusqu'au 1989 et celui du 1990 à 2021 dans les intégrations Africaines et leur influence politique en Afrique.

Notre recherche a été réalisée sur la Période allant de 1960 à 2021. L'année 1960 est le point de départ où le Tchad a eu son indépendance, et est devenu un Etat souverain. Cette année qui a marqué le départ des histoires du Tchad comme un Etat indépendant et souverain. Pour ce qui concerne l'année 2021, elle est marquée par la mort du Président du Tchad Idriss Deby ITNO. C'est lui qui à travers ses actions à des influences politiques dans les régions et sous-régions. En plus, grâce à sa politique que les Tchadiens sont dans les administrations d'intégrations Africaines.

La démarche méthodologique qui sous-tend ce travail est basée sur la recherche documentaire. La collecte des informations écrites nous a conduit vers les centres de documentations tels que : la bibliothèque centrale de l'université d'Abomey Calavi, la bibliothèque Bénin excellence de zogbadjè, la bibliothèque de la Faculté de Droit et de la Science Politique, la Bibliothèque de l'ENA d'Abomey Calavi et la bibliothèque de l'Institut Français de Cotonou. L'internet fait une grande partie de nos moyens recherches. Dans l'ensemble, les documents consultés sont des ouvrages, articles, des mémoires, journaux, thèses et des discours. Les informations collectées sont complétées par les enquêtes des leaders. Les informations recueillies au moyen de cette démarche méthodologique ont été soumises à un traitement qualitatif.

Nous avons été confrontés à certaines difficultés. Il s'agit de la maladie (problème de vision, cérébrale), de trouver les informations auprès des leaders qui ont travaillé dans les organisations de l'intégration Africaine, des documents dans les bibliothèques.

Les méthodes utilisées pour traiter les informations sont basées sur la sélection, l'analyse et la comparaison. Nous abordons dans le premier chapitre les facteurs de puissance du Tchad favorable à la politique africaine, dans le deuxième chapitre dispositions normatives et institutionnelles de la politique du Tchad et enfin le troisième chapitre limite de la politique du Tchad et impact sur son rayonnement international.

Chapitre 1

LES FACTEURS DE PUISSANCE DU TCHAD FAVORABLES A LA POLITIQUE AFRICAINE

Les facteurs de puissance du Tchad qui permettent de maintenir sa géopolitique et stratégique sur la politique africaine. Ces facteurs qui sont favorables à la politique africaine sont basés sur la sécurité, la diplomatie et les ressources naturelles. Nous présenterons ici dans ce premier chapitre les facteurs géopolitiques et militaires, les atouts géostratégiques et enfin la vision panafricaine des chefs d'Etat du Tchad depuis sa création à l'indépendance.

1.1 LES FACTEURS GEOPOLITIQUES ET MILITAIRES

La politique étrangère du Tchad apparait comme le produit de la conjoncture en Afrique d'une part et de l'opportunisme du président Idriss Deby d'autre part, lié à son habilité à tirer profit du soutien de ses partenaires extérieurs, plus particulièrement de son allié français.

La conjoncture politique, économique et sécuritaire durant ces dix dernières années, a permis au Tchad de renforcer sa capacité et sa réputation militaires. Afin d'être moins vulnérable aux soubresauts de ses pays voisins qu'il ne l'était dans les années 2000, le Tchad joue une carte diplomatique et militaire au plan régional, lui permettant de faire reconnaitre son leadership.

Idriss Déby a su tirer profit de manière habile de l'évolution de son environnement régional, déplaçant son soutien d'un acteur à un autre lorsque les évènements offrent une opportunité de le faire et lorsque cela est nécessaire pour atteindre ses objectifs : protéger son régime, bloquer ses adversaires et créer des alliances avec les pays voisins pour éviter la présence d'une base arrière pour ses opposants politiques. L'absence d'institutionnalisation dans le processus d'élaboration de la politique étrangère a sans doute facilité la marge de manœuvre du régime du Président tchadien pour façonner cette politique à l'image de ses ambitions personnelles (Tubiana, Debos, 2017, cité par A. Gnanguênon, p.15).

À l'instar d'autres pays avec une prétention régionale, le Tchad adosse sa politique d'influence sur deux leviers, la capacité de projection de son armée et le déploiement d'une diplomatie volontariste pour se positionner comme interlocuteur incontournable dans les enceintes régionales et internationales. La politique étrangère du Tchad apparait comme le produit de la conjoncture en

Afrique de l'Ouest et centrale d'une part et de l'opportunisme du président Idriss Déby d'autre part, lié à son habilité à tirer profit du soutien de ses partenaires extérieurs, plus particulièrement de son allié français.

Cependant Après cinq ans de guerre par procuration, le Tchad et le Soudan signent un accord de paix définitif le 15 janvier 2010. Afin de restaurer concrètement la confiance, cet accord prévoit la mise en place d'un dispositif conjoint, civilo-militaire, de surveillance et de sécurisation des 2.000 km de frontière commune dont les premiers éléments sont déployés dès février3. Composé d'une dizaine de postes de chaque côté de la frontière et d'un effectif de 3.000 hommes, cette force a pour mission de surveiller la frontière, d'interdire les activités hostiles, d'effectuer des patrouilles conjointes, de lutter contre la contrebande et l'enlèvement des individus (Desgrais, 2018, p.72). Cette force a pour effet de contribuer à assainir les relations politiques entre le Tchad et le Soudan en rendant plus difficiles les agendas cachés. En 2011, cette initiative est répliquée entre le Soudan, le Tchad et la Centrafrique qui annoncent la mise en place d'une force tripartite pour protéger leurs frontières. Ces deux forces fusionnent en 2017 et donnent naissance à la force mixte Tchad-Soudan (FMTS).

Depuis la signature de l'accord en 2010, les relations avec les rebelles zaghawa, proches du président, semblent être considérablement améliorées et Idriss Déby continue de capitaliser sur son image de faiseur de paix régionale. Depuis la chute d'Omar el Béchir en 2019, Idriss Déby a réussi à établir de bonnes relations avec Mohamed Hamdan Daglo, surnommé « Hemetti », tirant profit de leur alignement international commun avec les Émirats arabes unis, l'Arabie Saoudite et l'Égypte, ainsi que de connexions locales.

Alors que la géopolitique militaire en Centrafrique a commencé depuis les années 1980, N'Djamena joue un rôle déterminant dans l'ascension et l'éviction des différents chefs d'États qui se sont succédé dans ce pays et le pays n'hésite pas à s'immiscer dans les affaires de son voisin pour aider des régimes alliés à prendre le pouvoir. Sous la présidence d'Ange-Félix Patassé (1993-

2003), le Général François Bozizé, chef d'état-major des armées, trouve refuge au Tchad alors qu'il est accusé de tentative de coup d'Etat en 2001. Dans un contexte où Idriss Déby et Ange-Félix Patassé s'accusent de soutenir leurs opposants réciproques, les relations entre les deux présidents se détériorent (International Crisis Group, 2011, cité par Gnanguênon p.12).

François Bozizé bénéficiant du soutien tchadien prend le pouvoir en 2003. Dans une zone déjà affectée par les bandits de grand chemin, les coupeurs de route, la République Centrafricaine est déstabilisée par la crise au Darfour où les groupes armés tchadiens et soudanais trouvent refuge.

Comme pour ces pays voisins, la crise en République Centrafricaine a des ressorts internes : une « nébuleuse rebelle » qui rassemble des opposants au président Bozizé, oubliés par leur ancien chef de guerre, et des fidèles de l'ancien président Ange Félix Patassé, lance à partir d'octobre 2006 des attaques dans le Nord du pays (Debos, 2007, p.4). En 2007, les turbulences socio-politiques au Tchad, au Soudan et en Centrafrique sont interconnectées (Marchal, 2009). Chaque conflit influe l'un sur l'autre en termes d'afflux de réfugiés, de circulation des armes légères tandis que les groupes rebelles et les troupes gouvernementales utilisent les territoires voisins (Handy, 2007, cité par Gnanguênon p.12).

En une décennie de mandat du Président Bozizé, chaque année est ponctuée de risques d'une rébellion en Centrafrique. Alors qu'il entretient depuis des années des relations tendues avec Idriss Déby, le retrait soudain, en octobre 2012, des éléments tchadiens de la garde présidentielle de Bozizé confirme cette rupture. En 2013, la Séléka parvient au pouvoir grâce notamment à la passivité des forces tchadiennes parties prenantes de la mission de consolidation de la paix en RCA (MICOPAX), qui laissent les rebelles progresser vers Bangui sans s'interposer, alors que leur mandat le prévoit (Luntumbue, Massock, 2014, p.3). Ce coup de force contribue fortement à donner l'impression que le Tchad est un acteur partial alors que la Séléka compte de nombreux combattants d'origine tchadienne (Handy, 2020, p.11). L'image du Tchad en RCA reste donc celle d'un acteur certes incontournable mais dont la neutralité fait défaut du fait de ses jeux d'alliances

et d'influence locaux. Faisant suite aux accusations d'ingérence dans la crise centrafricaine, le Tchad retire ses troupes de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (MISCA) en 2014 et la frontière entre les deux pays est fermée.

En fin la participation massive des armes Tchadiennes en Afrique contre les groupes terroristes politiquement cette intervention lui permet de continuer à jouer la carte de la diplomatie militaire en consolidant ses alliances avec les pays occidentaux et en s'arrimant à des financements internationaux (International Crisis Group, 2017, p.17). Face à l'incapacité du Nigeria à contenir seul la menace, le Tchad s'engage pour prendre une position de leadership militaire laissée vacante. Alors que les observateurs estiment que le Tchad a été récompensé par le président nigérian, Goodluck Jonathan pour son intervention militaire, Idriss Déby a surtout agi en raison de préoccupations internes. Si le groupe terroriste ne semble pas avoir constitué une véritable base sociale au sein des populations locales du lac Tchad, il a incontestablement des sympathisants et compte des Tchadiens dans ses rangs.

Les interventions du Tchad contre Boko Haram sur les territoires voisins, à la demande de ses homologues camerounais, nigérian et nigérien, renforcent son statut de gendarme de la région. Alors que les autres pays ne font que contenir Boko Haram à leurs frontières, le Tchad dispose d'un droit de poursuite au Nigéria. La première offensive en territoire nigérian est menée fin janvier 2015 par les soldats tchadiens. Quelques jours plus tard, d'autres troupes tchadiennes prennent la direction de Bosso, au Niger. Elles y affrontent Boko Haram avant de passer en territoire nigérian, cette fois avec les forces nigériennes, pour une opération dans le Nord du Borno. Après l'appel du président camerounais Paul Biya, des troupes tchadiennes entrent également au Cameroun. Si le Président Issoufou est déjà considéré comme un allié, le président camerounais n'appréciait pas l'ingérence tchadienne en RCA. A cela s'ajoute des relations difficiles entre Goodluck Jonathan et Déby mais qui s'améliorent notoirement après l'élection de Muhammadu Buhari en mai 2015.

L'engagement du Tchad contre Boko Haram change finalement la donne et améliore la perception du pays dans la région (International Crisis Group, 2017, p.18). Au regard des évolutions ces dernières années, le Tchad cherche à entretenir des relations de bon voisinage, via le recours à ses outils diplomatiques et militaires, avec pour objectif de contenir et de priver les dissidences armées de sanctuaires opérationnels, y compris en s'assurant d'un droit de suite sur les territoires voisins (Colovic, 2019).

La politique étrangère du Tchad apparait comme le produit de la conjoncture en Afrique de l'Ouest et centrale d'une part et de l'opportunisme du président Idriss Déby d'autre part, lié à son habilité à tirer profit du soutien de ses partenaires extérieurs, plus particulièrement de son allié français.

La conjoncture politique, économique et sécuritaire durant ces dix dernières années, a permis au Tchad de renforcer sa capacité et sa réputation militaires. Afin d'être moins vulnérable aux soubresauts de ses pays voisins qu'il ne l'était dans les années 2000, le Tchad joue une carte diplomatique et militaire au plan régional, lui permettant de faire reconnaitre son leadership.

1 – 2 LES ATOUTS GEOSTRATEGIQUES

Le Tchad est un pays important du point de vue de la géopolitique régionale. Cependant, cet atout ne saurait, à lui seul, conférer à ce pays une posture d'influence sans la mise en place d'un réseau de relations, d'un programme cohérent et d'une capacité à gérer plusieurs enjeux.

Les atouts géostratégiques du Tchad reposent sur les ressources minières, pétrolières, l'élevage et l'agriculture, malgré les guerres internes le pays n'a pas eu de grandes difficultés sur les marchés mondiaux. La vision stratégique du Gouvernement tchadien est de promouvoir à moyen et long terme une croissance économique en vue de réduire la pauvreté et la vulnérabilité. Les autorités comptent y parvenir en relevant trois défis principaux. Il s'agit : d'un défi écologique consistant à protéger l'environnement et les ressources naturelles ; d'un défi politique qui consiste à résoudre et prévenir les conflits, consolider la paix et la concorde sociale afin d'impulser le développement

économique et social ; et d'un défi économique qui consiste à définir et mettre en œuvre un ensemble cohérent de politiques sectorielles pour accélérer la croissance, renforcer le secteur social et réduire la pauvreté conformément aux priorités de la SNRP II. Avec l'opportunité offerte par l'exploitation du pétrole, l'objectif primordial du Gouvernement est de réduire la pauvreté à 40,3% à l'horizon 2015. Pour atteindre ce résultat, le Gouvernement entend redoubler d'efforts pour réaliser un taux de croissance moyen du PIB non pétrolier d'au moins 5,5% entre 2010 et 2015, notamment à travers : l'amélioration de la gestion des finances publiques en vue de générer les espaces budgétaires nécessaires à la mise en œuvre des réformes structurelles dans le secteur public ; et ; la diversification et la dynamisation des activités dans le secteur rural en vue de créer des emplois dans le secteur privé non pétrolier. Cette croissance sera également entretenue par l'exploitation de nouveaux gisements pétroliers en vue de palier à la tendance baissière de la production du site actuel de Doba

- **Potentiel d'exportation des animaux vivant**

Les échanges sont dictés principalement par la géographie, c'est-à-dire les distances entre productrices et zone consommatrices. Le Tchad alimente essentiellement le corridor Est à destination du Nigéria. Sur ce marché, le Tchad est en concurrence avec le Niger, qui dispose d'un léger avantage comparatif du fait d'une distance à parcourir inférieure. Il peut aussi, si les conditions de marché sont meilleures au Nigéria que sur la Côte d'Ivoire, entrer en concurrence avec le Burkina, voire le Mali, dont une partie des exportations de bétail se retrouvent sur les marchés nigérians. Si le Nigéria constitue de très loin le principal débouché du bétail tchadien, on note aussi des exportations d'animaux vivants (essentiellement des dromadaires) vers la Lybie et le Soudan, flux dont on connait mal l'ampleur faute de contrôle aux frontières. Des exportations de bétail vers le Cameroun (qui ne sont pas des transits vers d'autres destinations), et, par camion, vers la République du Congo et le Gabon sont aussi pratiquées. Ces trois pays, ainsi que l'Angola, souffrent d'un déficit important en viande, car leur production nationale ne parvient pas à satisfaire

les besoins de consommation. Ils constituent donc un marché potentiel non négligeable pour le bétail tchadien exporté par camion. Ils présentent en outre l'avantage de faire partie de la CEMAC[2].

❖ **Commerce internationale de la gomme arabique**

L'offre de gomme arabique (en volume) est concentrée à 95% sur 3 pays, avec des situations contrastées sur la période 2002-2011 : depuis deux décennies, le Soudan se maintient au rang de 1er exportateur mondial (55%), avec un volume annuel moyen estimé de 37 000 tonnes et plus de 360 000 tonnes exportées sur la période. Le Nigéria représente 20% des exportations mondiales, le plaçant au 2d rang, avec un volume annuel moyen de 13 000 tonnes et plus de 130 000 tonnes exportées sur la période (dont un volume significatif issu du Tchad). Le Tchad occupe la 3ème place (18%), avec un volume annuel moyen de 12 000 tonnes, et plus 120 000 tonnes exportées sur la période. Les 5% restant sont atomisés entre les autres pays africains exportateurs (soit une dizaine de pays). En valeur, les exportations des 3 pays ont connu une hausse de 127%, passant de 45 millions USD environ en 2002 à 127 millions USD en 2011. En dehors du Soudan qui se maintient, ici aussi, à la première place, les rangs s'inversent : le Tchad occupe la seconde place (20%) tandis que le Nigéria occupe la 3ème (12%). Le marché de la gomme arabique est par ailleurs caractérisé par deux types de gomme :

- La gomme dure (ou kitir au Tchad), vendue à un prix élevé.

❖ La gomme friable (ou tahla au Tchad), vendu à un prix inférieur (environ le tiers de la kitir) La gomme friable a récemment connu un développement rapide sur le marché mondial (grâce à une reconnaissance officielle comme additif alimentaire au même titre que la gomme dure), permettant ainsi l'émergence du Tchad – premier producteur de gomme friable - comme exportateur majeur. L'Inde, qui n'importe pas aujourd'hui

[2] Rapport de la Banque Mondial, sur les opportunités de commercialisation du bétail et de leurs produits, 2022, p.15 (consulté le jeudi 19 septembre 2024 à 16h 30mn.

directement du Tchad (mais via le Nigéria) consomme majoritairement de la gomme friable. Dans un contexte global très porteur, le Tchad conserve une position de leader sur le marché mondial. Cette situation évoluera dans les prochaines années en fonction de la capacité du Tchad à répondre à la fois aux marchés émergents (en particulier l'Inde et dans une moindre mesure la Chine) et aux marchés traditionnels (maintien d'une qualité et amélioration de la traçabilité, certification bio, équitable[3]).

- La **ressource pétrolière**

Les acteurs étatiques dans leurs efforts pour contribuer au développement social et économique, les décideurs et les exécutants ont adopté diverses stratégies de contenu local, les plus communes étant, l'emploi, le développement des compétences et à la participation de l'industrie nationale. L'emploi local et la participation de l'industrie nationale sont promus lorsque les entreprises liées au secteur pétrolier et gazier sont tenus d'embaucher la main-d'œuvre nationale et d'acheter des biens et des services auprès d'entreprises nationales pour le développement de ses activités.

Le Tchad n'a pas un cadre réglementaire spécifique au contenu local mais beaucoup de lois font référence à la formation, au développement de l'économie et le contrats de partage de production (CPP) et contrat de concession. L'Etat tchadien a créé la société des hydrocarbures du Tchad qui poursuit d'appliquer ces mêmes objectifs. Le Tchad n'a pas un cadre réglementaire spécifique au contenu local mais beaucoup de lois font référence à la formation, au développement de l'économie et CPP et contrat de concession. L'Etat tchadien a créé la société des hydrocarbures du Tchad qui continue d'appliquer ces mêmes objectifs. La Société des Hydrocarbures du Tchad est une société anonyme à capitaux à caractère publique et Commercial, créée par la loi N° 27/PR/2006 du 23 Août 2006. Elle prend la forme d'une Société Anonyme avec Conseil

[3] Dans un projet rédigé par le Ministère de l'environnement et des ressources halieutiques et l'Union européenne, 2013, p.8 (consulté le jeudi 19 septembre 2024 à 15h 20mn.)

d'Administration. La SHT est placée sous la tutelle du Ministère en charge des hydrocarbures mais depuis le 11 Avril 2017 par Décret N°307 /PR/2017, la SHT est placée sous la tutelle de la Présidence de la République. La Société des Hydrocarbures du Tchad a pour mission de mettre en œuvre la politique industrielle et commerciale du Tchad en matière d'Hydrocarbures, à travers: La Prospection, la Recherche, le Développement, la Production et le Transport des Hydrocarbures liquides et gazeux; Le Raffinage, le Transport, le Stockage et la Distribution des produits Pétroliers finis; La Commercialisation des Hydrocarbures liquides/gazeux et des produits finis; La réalisation des études en rapport avec ses activités ; La formation et la promotion de son personnel national nécessaire à la maîtrise de tous les aspects du secteur des Hydrocarbures. Au-delà de la maximisation des revenus de l'État, la SHT apporte une contribution significative à :

• La création d'emploi et l'amélioration du niveau de vie des tchadiens ;

• L'industrialisation et le développement économique du pays ;

• La sécurité énergétique en assurant les réserves de l'État en Hydrocarbures.

• Depuis l'ouverture de la première vanne en 2003, les sociétés pétrolières ont toujours vendu le brut tchadien et l'Etat se doit d'avoir une maitrise des calculs de prix, des marges et des coûts.

• Dès la manifestation par le Tchad de sa volonté de percevoir sa part de brut en nature à travers la SHT en 2009, celle-ci a pris la précaution non seulement de s'entourer des cabinets d'expertises internationales, mais a envoyé son personnel en formation dans un institut de renommée tel l'Institut Français de Pétrole (IFP) ainsi qu'auprès des sociétés sœurs avancées dans ce domaine.

• Malgré toutes les difficultés rencontrées, la date du 11 juillet 2012 sera une date mémorable dans l'histoire du Pétrole et du Tchad, le premier enlèvement du brut est effectué par la SHT. Cette initiative a permis aux tchadiens, de la maitrise de la vente du brut sur le plan international.

En effet, Ce qui démontre à suffisance que la mise en valeur des potentialités minières et pétrolières du Tchad demeure un objectif prioritaire pour l'Etat tchadien. Ce qui entrainera également l'ouverture aux investissements étrangers par la pertinence de nos institutions.

Cependant, l'ouverture à d'autres acteurs, notamment aux PME locales et à l'initiative du secteur privé est indispensable, dans la mise en cohérence des efforts du Tchad et de la sous-région. De ce point de vue, l'idée selon laquelle l'intégration régionale pourrait constituer l'une des pierres angulaires du développement de nos Etats semble bénéficier d'un large consensus. Dans le cadre de la CEEAC, le Tchad considère qu'il faut aller au-delà des discours d'intention vers la mise en œuvre effective de l'intégration régionale en Afrique centrale.

Le Tchad, dans sa politique de croissance économique et de développement durable, a défini comme un des axes prioritaires la stratégie de développement du secteur minier et pétrolier. Le secteur minier est en grande partie méconnu alors qu'il constitue un potentiel important.

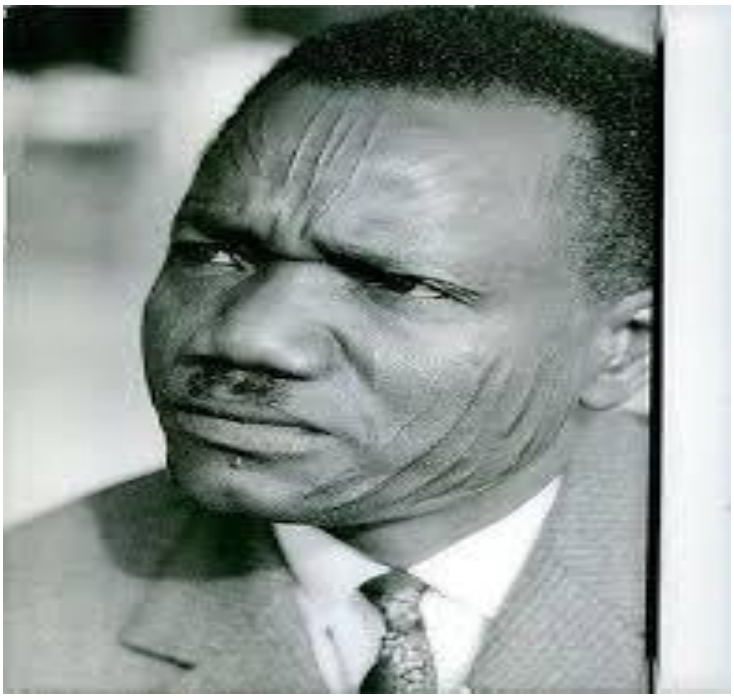
1- 3 LA VISION PANAFFRCAINE DES CHEFS D'ETAT DU TCHAD DEPUIS SON AVENIR A L'INDEPENDANCE EN 1960

Le Tchad a fait de la nécessité de développer les regroupements régionaux africains, un axe prioritaire de ses activités diplomatiques dans la sous-région voire même au-delà. L'attachement à la coopération africaine notamment à travers les organisations multilatérales régionales et sous régionales demeure l'un des principes fondamentaux de sa politique étrangère. François Tombalbaye, premier président du Tchad de 1960 à 1975, est souvent considéré comme un leader emblématique du panafricanisme. Sa vision panafricaine s'est manifestée à travers plusieurs actions et politiques qui ont cherché à renforcer l'unité et la solidarité entre les nations africaines. En effet, le premier président tchadien a longtemps défendu l'idée selon laquelle la consolidation de la solidarité africaine, est une condition sine qua non à l'émancipation politique, économique et socioculturelle des peuples africains. C'est dans l'optique de contribuer à la concrétisation de cet objectif que le Tchad s'est activé dans les projets de construction des organisations régionales[4]. Le président du Tchad François Tombalbaye a toujours mis l'accent sur la nécessité d'une Afrique

[4]Mahamat Oumar Adam, 2021, *la politique étrangère du Tchad, p 3*

unie. Il croyait que la coopération entre les États africains était essentielle pour surmonter les défis postcoloniaux.

La photo du premier président du Tchad François TOMBALBAYE



Source :Nadjitoide Arnaud, 2018

Par ailleurs Goukouni Weddeye, ancien président du Tchad, est une figure emblématique de la politique panafricaine, ayant joué un rôle central dans l'histoire tumultueuse de son pays. Son engagement pour le panafricanisme se manifeste à travers ses efforts pour promouvoir l'unité et la réconciliation au Tchad et dans la région[5].

Alors, la vision panafricaine de l'ancien président Hissène Habré, ancien président du Tchad de 1982 à 1990, a eu une vision panafricaine qui se manifestait par son désir d'unifier le continent africain et de transcender les frontières coloniales. Son ambition était de créer un espace politique et économique intégré, où les nations africaines pourraient collaborer et se développer ensemble. L'ancien président du Tchad Hissene Habré prônait une Afrique libre des influences coloniales et des divisions héritées du passé. Il voyait le Tchad comme un modèle pour d'autres pays africains,

[5] Journal jeune Afrique Tchad

espérant que sa politique de défense contre l'impérialisme et son nationalisme fort pourraient inspirer d'autres leaders sur le continent. Sa vision incluait également des efforts pour renforcer les institutions africaines, bien qu'il ait souvent agi de manière autoritaire pour maintenir son régime. Conséquences de son régime. Malgré ses aspirations panafricaines, le régime d'Habré est marqué par des violations massives des droits de l'homme, avec des milliers de personnes tuées ou torturées sous son administration. Ces actions ont conduit à une condamnation internationale et à son procès pour crimes contre l'humanité. En 2016, il a été reconnu coupable de crimes contre l'humanité par un tribunal spécial au Sénégal, ce qui a mis en lumière les contradictions entre ses idéaux politiques et la réalité de son gouvernement.

Enfin, pour le président Deby, le développement du continent passe avant tout par le renforcement des liens entre les peuples et les Etats africains. En effet, le premier président tchadien a longtemps défendu l'idée selon laquelle la consolidation de la solidarité africaine, est une condition sine qua non à l'émancipation politique, économique et socioculturelle des peuples africains. C'est dans l'optique de contribuer à la concrétisation de cet objectif que le Tchad s'est activé dans les projets de construction des organisations régionales[6].

Le MAEP a organisé son tout premier Symposium international de la Jeunesse à N'Djamena du 1er au 2 juillet 2019. La réunion qui comprenait des jeunes de 40 Etats membres a été ouverte par S.E. Idriss Déby Itno, en tant que Président du Forum. Lors de la rencontre, l'envoyée de la jeunesse de l'UA, Mme Aya Chebbi s'est engagée à travailler avec le MAEP pour promouvoir la bonne gouvernance et l'adhésion universelle au mécanisme. En outre, le Symposium a discuté des questions pertinentes liées à la jeunesse et a fait des recommandations suivantes qui ont été mises à l'œuvre :

a. La création du Réseau des jeunes du MAEP,

[6] Mahamat Oumar Adam, 2021, *La politique étrangère du Tchad*, article, ISSN : 2528-9810, p.3.

b. La collaboration avec la Division de la jeunesse de la Commission de l'Union Africaine et le Bureau de l'envoyé spécial de la jeunesse de l'UA,

c. La création d'un bureau de la jeunesse au niveau du Secrétariat Continental pour diriger les programmes phares liés à la jeunesse,

d. La participation de la jeunesse de l'UA aux missions d'évaluation du MAEP, et

e. La vulgarisation des conclusions et des recommandations des forums régionaux et sous régionaux sur les questions de la jeunesse africaine.

Cependant, le MAEP a été principalement marqué par sa revitalisation, pionnier de la gouvernance sur le continent africain[7].

Hormis l'introduction, le présent rapport comprendra trois grands chapitres dont l'examen de la situation du Mécanisme qui donne un aperçu de la situation en février 2020 ; les principales réalisations du MAEP au cours du mandat de Son Excellence Idriss Déby Itno, Président de la République du Tchad et Président du MAEP ; et le troisième chapitre qui présente en quatre points principaux les leçons à retenir comme héritage du Président Idriss Déby Itno pendant ses deux années de leadership.

Alors que, le développement de l'Afrique qui est le souci du président du Tchad impose certaines des conditions dans les organisations pour assurer leur propre destin. L'Afrique est confrontée ces dernières années à de graves problèmes qui minent sa stabilité, et même son existence. Je voudrais faire référence aux problèmes liés à la sécurité alimentaire, au réchauffement climatique de la planète, et surtout l'insécurité dans nos régions due au terrorisme international. Mais elle dispose également d'innombrables solutions qu'elle peut mettre en œuvre, à la seule condition qu'elle croit en elle, et qu'elle s'engage fermement dans les actions requises pour sortir de sa léthargie.

[7] Le bilan du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs sur la présidence de son excellence Monsieur Idriss Deby Itno, Février 2018, Février 2020, p. 25

Lors de ma prise de fonction comme Président de l'Union Africaine à Addis Abeba en janvier dernier, je disais à mes Pairs africains que nous avons faits suffisamment de discours. Il est temps que nous parlons moins et que nous agissons effectivement plus.

Monsieur le Président du Groupe de la Banque africaine de développement,

Je vous félicite pour les réformes positives que vous êtes en train de mettre en œuvre et vous encourage à soutenir effectivement et efficacement la marche accélérée de nos pays vers l'émergence.

Très préoccupé par le problème crucial de l'emploi des jeunes, je note avec satisfaction le programme lancé par la BAD pour l'emploi de 25 millions de jeunes au cours des 10 prochaines années.

Un sommet sur la question pourrait être organisé le plus tôt possible au niveau de l'Union Africaine.

La Direction de la BAD vient de doter l'Institution d'une nouvelle vision basée sur cinq priorités qui sont :

- Eclairer l'Afrique et l'alimenter en Energie
- Nourrir l'Afrique
- Industrialiser l'Afrique
- Intégrer l'Afrique et
- Améliorer la qualité des vies des africains.

Nous savons compter sur le Président de la Banque Africaine de Développement, le Conseil d'Administration et tout le personnel pour que ces engagements se traduisent en résultats, au bénéfice des populations du continent.

Le thème des présentes assemblées annuelles, à savoir « Énergie et changement climatique » porte bien sur l'une des cinq priorités, à savoir « Éclairer l'Afrique et l'alimenter en énergie ».

La situation énergétique peu reluisante de l'Afrique est connue de tous et personne ne doute aujourd'hui du fait que le préalable au développement de notre continent est l'accès à une énergie disponible pour tous et accessible à un coût abordable.

Nous avons également eu l'occasion lors du COP21[8] d'échanger en profondeur sur le changement climatique et ses effets sur le continent, et avons convenu des actions à mettre en œuvre.

La photo du président du Tchad Idriss Deby ITNO



Source : Radio France Internationale(RFI), 2020

[8] : La conférence de partis de 2019 sur les changements climatiques. Cette organisation a été créée en 1992 et elle se réuni chaque année depuis 1995.

Chapitre 2

LES DISPOSITIONS NORMATIVES ET INSTITUTIONNELLES DE LA POLITIQUE AFRICAINE DU TCHAD

Les dispositions normatives et institutionnelles de la politique du Tchad sont marquées par son positionnement géographique, son leadership et ses engagements au sein des organisations régionaux africains. Nous décrirons dans cette partie les dispositions normatives :

Les différentes constitutions du Tchad et ses engagements régionaux africains, en suite dispositions institutionnelles de la politique africaine du Tchad.

2.1 LES DISPOSITIONS NORMATIVES : LES DIFFERENTES DU TCHAD ET SES ENGAGEMENTS REGIONAUX AFRICAINS

Les dispositions normatives au Tchad, notamment à travers ses différentes constitutions et engagements régionaux, suggèrent l'évolution politique et sociale du pays. Voici un aperçu des principales constitutions tchadiennes et des engagements régionaux de la République du Tchad.

Les différentes constitutions du Tchad

1. **Constitution de 1959** :

- La première constitution tchadienne, adoptée le 31 mars 1959, a établi une Assemblée législative unique. Elle a marqué le début d'un processus de décolonisation et une introduction des principes démocratiques fondamentaux.

2. **Titre IX. De la coordination, des délégations de compétence et des accords.**
3. **Article 53.**
4. La République, pleinement consciente de la solidarité entre les États membres de la Communauté, peut convenir avec ceux-ci des accords particuliers intéressant la mise en œuvre de leurs intérêts communs.

 Ces accords ont pour objectif principal l'harmonisation des législations et réglementations, la coordination des politiques économiques et sociales et la gestion commune de biens et services.

5. **Article 54.**
6. Le Premier ministre négocie et ratifie les accords dans le cadre de la Communauté. Les accords qui engagent les finances de l'État ou modifient des dispositions de nature législative, qui comportent cession, échange ou adjonction de territoire, ne peuvent être ratifiés ou approuvés qu'en vertu d'une loi.

La cour constitutionnelle est obligatoirement consultée sur le texte des accords soumis à ratification en vertu d'une loi[9].

Constitution de 1996

Titre 13 : de la coopération, des traités et accords internationaux

7. **Article 218 :** La République du Tchad peut conclure avec d'autres États des accords de coopération ou d'association sur la base des principes d'égalité, de respect mutuel de la souveraineté, de l'intégrité territoriale, des avantages réciproques et de la dignité nationale. Elle peut créer avec des États des organismes de gestion commune, de coordination et de coopération dans les domaines économique, monétaire, financier, scientifique, technique, militaire et culturel.
8. **Article 219 :** Le Président de la République négocie et ratifie les traités. Il est informé de toute négociation tendant à la conclusion d'un accord international non soumis à la ratification.
9. **Article 220 :** Les traités de paix, les traités de défense, les traités de commerce, les traités relatifs à l'usage du territoire national ou à l'exploitation des ressources naturelles, les accords relatifs à l'organisation internationale, ceux qui engagent les finances de l'Etat ou ceux qui sont relatifs à l'état des personnes, ne peuvent être approuvés ou ratifiés qu'après autorisation du Parlement. Ces traités et accords ne prennent effet qu'après avoir été

[9] La constitution du Tchad,1960, p 16

approuvés et ratifiés. Nulle cession, nul échange, nulle adjonction de territoire, n'est valable sans le consentement du peuple exprimé par voie de référendum.

10. **Article 221 :** Si le Conseil Constitutionnel, saisi par le Président de la République ou par le Président de l'Assemblée Nationale ou du Sénat, a déclaré qu'un engagement international comporte une clause contraire à la Constitution, l'autorisation de ratification ne peut intervenir qu'après la révision de la Constitution.
11. **Article 222 :** Les traités ou accords régulièrement ratifiés ont, dès leur publication, une autorité supérieure à celle des lois, sous réserve pour chaque accord ou traité de son application par l'autre partie[10].

La constitution de 2018

TITRE XV : DE LA COOPERATION, DES TRAITES ET ACCORDS INTERNATIONAUX

Article 221 : La République du Tchad peut conclure avec d'autres Etats des Accords de coopération ou d'association sur la base des principes d'égalité, de respect mutuel de la souveraineté, de l'intégrité territoriale, des avantages réciproques et de la dignité nationale. Elle peut créer avec des Etats des organismes de gestion commune, de coordination et de coopération dans les domaines économique, monétaire, financier, scientifique, technique, militaire et culturel.

Article 222 : Le Président de la République négocie et ratifie les Traités. Il est informé de toute négociation tendant à la conclusion d'un Accord International non soumis à la ratification.

Article 223 : Les Traités de paix, les Traités de défense, les Traités de commerce, les Traités relatifs à l'usage du territoire national ou à l'exploitation des ressources naturelles, les Accords relatifs à l'organisation internationale, ceux qui engagent les finances de l'Etat ou ceux qui sont relatifs à l'état des personnes, ne peuvent être approuvés ou ratifiés qu'après autorisation de l'Assemblée Nationale, Ces Traités et Accords ne prennent effet qu'après avoir été approuvés et

[10] La constitution du Tchad, 1996, p 24

ratifiés. Nulle cession, nul échange, nulle adjonction de territoire, n'est valable sans le consentement du peuple exprimé par voie de référendum,

Article 224 : Si la Cour Suprême, saisie par le Président de la République ou par le Président de l'Assemblée Nationale, a déclaré qu'un engagement international comporte une clause contraire à la Constitution, l'autorisation de ratification ne peut intervenir qu'après la révision de la Constitution.

Article 225 : Les Traités ou Accords régulièrement ratifiés ont, dès leur publication, une autorité supérieure à celle des lois nationales, sous réserve pour chaque Accord ou Traité de son application par l'autre partie.

En effet le Tchad est également impliqué dans plusieurs engagements régionaux qui influencent ses normes constitutionnelles :

- **Union Africaine (UA)** : Le Tchad est membre de l'UA, qui promeut la démocratie, les droits humains et le développement durable sur le continent. Les engagements pris dans ce cadre obligent le Tchad à respecter certaines normes démocratiques.
- **Communauté Economique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC)** : En tant que membre, le Tchad participe à des initiatives visant à promouvoir la paix et la sécurité dans la région, ce qui impacte ses politiques internes et ses lois[11].

2.2 DISPOSITIONS INSTITUTIONNELLES DE LA POLITIQUE AFRICAINE du TCHAD

Le Tchad, situé au cœur de l'Afrique, est connu pour une évolution complexe de ses institutions politiques, marquée par des transitions entre régimes militaires et civils, ainsi que par des efforts pour établir un cadre démocratique. Voici un aperçu des principales dispositions institutionnelles et des défis actuels dans le contexte politique tchadien.

Cadre constitutionnel et institutionnel

[11] Projet de constitution du Tchad, 2018, p 55.

Constitution et régime politique Le Tchad est régi par une Constitution qui établit un régime présidentiel. La Constitution actuelle, promulguée en 2018, a modifié plusieurs aspects du fonctionnement du gouvernement, notamment en supprimant le poste de Premier ministre et en permettant au président de légiférer sans passer par l'Assemblée nationale. Cette centralisation du pouvoir a suscité des préoccupations concernant la séparation des pouvoirs et la démocratie.

Création de l'Agence nationale de gestion des élections (ANGE**).** Dans le cadre des préparatifs pour les élections à venir, le Tchad a mis en place l'Agence nationale de gestion des élections (ANGE). Bien que cette agence soit censée garantir l'indépendance et l'impartialité du processus électoral, sa composition soulève des inquiétudes. Sur les quinze membres, huit sont désignés directement par le président de la transition, ce qui donne lieu à des accusations de favoritisme et d'absence d'impartialité.

Rôle du Conseil constitutionnel. Le Conseil constitutionnel joue également un rôle crucial dans la validation des processus électoraux. Cependant, son indépendance est mise en question par les liens étroits qu'il entretient avec le pouvoir exécutif[12].

Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH**)** La CNDH a été créée pour servir d'intermédiaire entre la société civile et le gouvernement. Elle est chargée d'évaluer les pratiques relatives aux droits humains au Tchad[13]. Cependant, son efficacité est souvent compromise par le manque d'autonomie réelle face aux autorités.

Engagements internationaux Le Tchad est également sous pression internationale pour respecter ses engagements en matière de droits humains et pour favoriser un environnement politique inclusif. Des organisations comme l'Union africaine et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) jouent un rôle actif dans la médiation entre les différents acteurs politiques.

[12]Journal, Issafrique, les dispositions constitutionnelles de la politique du Tchad, 2001.

[13] Commission nationale de droit de l'homme, les dispositions institutionnelles de la République du Tchad, 2001.

En effet, les dispositions institutionnelles actuelles du Tchad proposent une tentative d'établir un cadre démocratique après des décennies de régimes autoritaires. Cependant, les défis persistants, notamment en ce qui concerne l'indépendance des institutions électorales, la protection des droits humains et la nécessité d'un dialogue inclusif entre les différentes factions politiques. La communauté internationale continue d'exercer une pression pour garantir que la transition vers un régime démocratique soit véritablement efficace et respectueuse des droits fondamentaux.

2.3 LE TCHAD DANS LES ORGANISATIONS REGIONALES AFRICAINES

Le Tchad a marqué sa présence dans plusieurs organisations africaines après son indépendance, mais surtout dans la période de 1990 à 2021.

La CEEAC est une CER[14] dont l'objectif est de développer ses capacités pour maintenir la paix, la sécurité et la stabilité, reconnues comme conditions préalables essentielles au développement économique et social de ses Etats membres. Au nom du principe de subsidiarité et compte tenu de l'implication historique des pays frontaliers dans la crise Centrafricaine, les États de la CEEAC ont déployé la MICOPAX en 2008. Cette mission, qui prend le relais de la Force Multinationale en Centrafrique (FOMUC), est composée de 2 700 troupes provenant notamment du Cameroun, du Tchad, de la République du Congo, de la Guinée équatoriale et du Gabon. En mars 2013, en dépit de la présence de la MICOPAX, les rebelles de la coalition Séléka renversé le Président Bozizé. Apparaissent alors au grand jour les contradictions d'une force composée de troupes de pays riverains, dont les choix stratégiques sont dictés par leurs intérêts nationaux.

La transformation de la MICOPAX[15] en Mission Internationale de Soutien à la Centrafrique Sous Conduite Africaine (MISCA), en août 2013, confirme la reprise par l'UA sur le dossier centrafricain sur fond de rivalité avec la CEEAC, laquelle aurait bien voulu garder la main (Handy, 2020, p.11). En janvier 2014, suite à l'échec de la transition et au départ de Michel

[14] : Une Communauté Economique Régionale.
[15] : Mission de Consolidation de la Paix en République Centrafricaine.

Djotodia, un sommet extraordinaire de la CEEAC, est convoqué à l'initiative d'Idriss Déby. Ce dernier profite de sa présidence en exercice pour réaffirmer la prééminence de la CEEAC sur la gestion de la crise Centrafricaine (Luntumbue, Massock. 2014). Dans un climat d'hostilités croissantes à l'égard du contingent tchadien, régulièrement accusé par la population d'être proche de l'ancienne rébellion de la Séléka, le Tchad retire ses troupes de la MISCA en avril 2014. La MINUSCA, créée par la Résolution 2149 (2014) du Conseil de sécurité, est déployée sans contingent tchadien, dans un contexte d'aggravation de la crise centrafricaine que les missions précédentes ont eu du mal à contenir (Handy, 2020, p.9).

Pour améliorer considérablement le processus du développement du Tchad et son attractivité auprès des investisseurs, les plus hautes autorités de la République ont pris l'engagement de tout mettre en œuvre pour créer les conditions favorables afin de moderniser l'économie nationale et c'est, conformément au Programme de l'émergence 2030 de S.E.M Idriss Deby ITNO, président de la République, Chef de l'Etat.

La CEMAC a été créée le 16 mars 1994 avec pour objectif de promouvoir la paix et le développement harmonieux de ses Etats membres, dans le cadre de la mise en place d'une union économique et d'une union monétaire. En octobre 2002, ses Etats membres décident d'envoyer une force régionale de maintien de la paix à Bangui pour remplacer celle de la CEN-SAD. La paix et la sécurité ne font alors pas partie du mandat strictement économique de la CEMAC, mais la CEEAC, alors en construction pour devenir la structure régionale de promotion de la paix et de la sécurité, n'est ni politiquement ni institutionnellement prête à assumer ce rôle (International Crisis Group, 2011, p.7). En décembre 2002, la FOMUC[16] est déployée à Bangui jusqu'en juillet 2008.

Finalement, le Tchad, comme d'autres décideurs politiques privilégient les accords bilatéraux sans pour autant les renoncer selon ses intérêts nationaux. En dehors de sa contribution

[16] : Force Multinationale en Centrafrique.

à la MINUSMA[17] et de ses contingents dans la FMTS[18], le président Déby souhaite que son armée joue un rôle central dans le cadre de la mise en place de forces africaines crédibles reconnues par l'UA. Le Sahel illustre bien les effets paradoxaux d'une situation où l'activisme de l'UA, qui pousse les États à coopérer davantage ensemble, aboutit à l'émergence de mécanismes sécuritaires ad hoc conclus hors du cadre de l'APSA (Desgrais, 2018, p.44). Cependant La vision stratégique du Gouvernement tchadien est de promouvoir à moyen et long terme une croissance économique en vue de réduire la pauvreté et la vulnérabilité. Les autorités comptent y parvenir en relevant trois défis principaux. Il s'agit : d'un défi écologique consistant à protéger l'environnement et les ressources naturelles ; d'un défi politique qui consiste à résoudre et prévenir les conflits, consolider la paix et la concorde sociale afin d'impulser le développement économique et social ; et d'un défi économique qui consiste à définir et mettre en œuvre un ensemble cohérent de politiques sectorielles pour accélérer la croissance, renforcer le secteur social et réduire la pauvreté conformément aux priorités de la SNRP II. Avec l'opportunité offerte par l'exploitation du pétrole, l'objectif primordial du Gouvernement est de réduire la pauvreté à 40,3% à l'horizon 2015. Pour atteindre ce résultat, le Gouvernement entend redoubler d'efforts pour réaliser un taux de croissance moyen du PIB non pétrolier d'au moins 5,5% entre 2010 et 2015, notamment à travers : l'amélioration de la gestion des finances publiques en vue de générer les espaces budgétaires nécessaires à la mise en œuvre des réformes structurelles dans le secteur public ; et ; la diversification et la dynamisation des activités dans le secteur rural en vue de créer des emplois dans le secteur privé non pétrolier. Cette croissance sera également entretenue par l'exploitation de nouveaux gisements pétroliers en vue de palier à la tendance baissière de la production du site de Doba.

Le 4 février 1998, la Communauté des Etats Sahélo-Sahariens (CEN-SAD) est créée à Tripoli afin de renforcer les liens économiques, sociaux et culturels entre ses six pays (Burkina

[17] : Mission des Nations Unies pour la stabilisation au Mali
[18] : Force Mixte Tchad-Soudan

Faso, Mali, Niger, Libye, Tchad, Soudan). L'organisation qui bénéficie du statut de CER depuis 2000, se compose désormais de 25 Etats répartis entre l'Afrique du Nord, de l'Ouest, centrale et orientale. En décembre 2001, elle déploie une opération d'environ 300 soldats de Libye, du Soudan et de Djibouti pour sécuriser Bangui, à la demande du Président Ange-Félix Patassé, suite à une tentative de coup d'Etat imputée au Général Bozizé (International Crisis Group, 2011, p.6).

Cependant Dans le message présidentiel à l'adresse de la représentation nationale tchadienne, le cadre du déploiement des Forces Tchadiennes en Intervention au Mali (FATIM) est tout tracé. Parmi les raisons avancées, l'on a tout d'abord invoqué l'appartenance du Tchad et du Mali à la région sahélienne ainsi qu'à des organismes communs de coopération comme le Comité Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS), la Communauté des Etats Sahélo-Sahariens (CEN-SAD), l'Autorité du Bassin du Niger (ABN) et ensuite, la mise en exergue d'un « intérêt de réputation » du Tchad : " les forces de défense et de sécurité sont aguerries dans les combats du désert. L'armée tchadienne est, non seulement aguerrie et professionnelle, mais elle est aussi et surtout beaucoup respectée pour ses hauts faits d'armes. Le théâtre actuel des opérations, le Sahel, n'a aucun secret pour elle », peut-on lire dans la presse présidentielle.

En 2013, le Tchad relance la CEN-SAD et réunit plus de 20 pays membres à qui il demande de payer leur contribution. Fort de sa nomination à la présidence à l'UA en 2016, le Président tchadien a pour ambition de jouer un rôle plus important dans la médiation libyenne et envisage d'utiliser la CEN-SAD. Il renonce faute de moyens financiers et d'un capital politique suffisamment fort. De manière plus symbolique, le siège de l'organisation est transféré de Tripoli à N'Djamena en 2019.

À N'Djamena mi-février, la Communauté des États sahélo-sahariens a tourné la page Kadhafi. Avec un traité refondateur et un nouveau leadership, que le président tchadien semble tout disposé à assumer[19].

[19] Le journal de Jeune Afrique intitulé *« Tchad : la Cen-Sad est morte, vive le Cen-Sad »* publié par le journaliste tchadien Madjiasra Nako le 25 mars 2013. (Consulté le vendredi 05 avril 2024 à 14h 16mn).



Source : Lors du sommet extraordinaire de la cen-sad, le 16 février. Brahim Adji/AFP

Quinze ans après sa création à Tripoli et alors qu'elle était entrée en hibernation depuis 2011 – anesthésiée par la crise libyenne, puis paralysée par la mort de Mouammar Kadhafi –, la Communauté des États sahélo-sahariens (Cen-Sad) se « remet à flot », selon les termes d'Idriss Déby Itno, son président en exercice. S'il est en effet, un peu tôt pour savoir quand aura lieu le prochain sommet (prévu au Maroc et qui marquera l'entrée en vigueur du nouveau traité), comment les États membres vont jouer le jeu avec des règles désormais révisées ou quelle sera leur capacité à résoudre les problèmes régionaux, le sommet extraordinaire des chefs d'État et de gouvernement qui s'est tenu à N'Djamena le 16 février a voulu officialiser la renaissance de l'organisation. Dans un contexte sous régional perturbé, avec un traité révisé et de nouvelles instances, l'organisation ne devrait en tout cas pas chômer. « Le premier point marqué par le Tchad est d'avoir pu réunir 24 délégations sur les 28 États que compte la Communauté. De ce point de vue, on peut dire que le sommet de N'Djamena est une réussite car on n'avait jamais enregistré une telle participation du temps de Kadhafi, même si ce dernier y mettait les moyens », remarque

un observateur ouest-africain habitué des rencontres de la Cen-Sad. Ce sommet refondateur a en effet réuni dix chefs d'État autour d'Idriss Déby Itno – dont ses homologues mauritanien, malien, ivoirien, burkinabè, sénégalais et soudanais –, ainsi que de nombreux de chefs de gouvernement, parmi lesquels Ali Zeidane, le Premier ministre libyen. Il faut dire que, dans un contexte marqué par l'intervention internationale au Mali, la réunion de N'Djamena était l'occasion de nombreux apartés. Vu les importants défis sécuritaires et socioéconomiques auxquels doit faire face l'organisation, qui s'étend de l'océan Atlantique à la mer Rouge – et regroupe des pays membres de quatre blocs régionaux : l'Union du Maghreb arabe (UMA), la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao), la Communauté Economique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC) et l'Autorité Inter Gouvernementale pour le Développement (Igad) en Afrique de l'Est –, il y avait matière à échanger. Le traité signé à N'Djamena le 16 février est l'aboutissement d'un processus engagé en juillet 2010 au 12e sommet de l'organisation, déjà dans la capitale tchadienne. La décision avait été prise de restructurer les organes de la Cen- Sad pour la rendre plus efficace. Il s'agissait notamment de lui permettre de s'adapter aux évolutions de la conjoncture sociopolitique, en particulier aux problèmes touchant le corridor sahélo-saharien (raison d'être initiale de l'organisation) : montée en puissance d'éléments jihadistes dont Al-Qaïda au Maghreb Islamique (Aqmi) ; prolifération des armes légères, des trafics en tout genre et de la criminalité organisée ; instabilité générée par les rébellions, notamment des Touaregs ; insécurité alimentaire…

Mais entre-temps, il y a eu la crise libyenne. C'est donc finalement fin janvier 2012, à l'initiative du Tchad, qu'une première rencontre des chefs de la diplomatie a eu lieu à Addis-Abeba, en marge du sommet de l'Union africaine (UA). Pour élaborer le projet de traité révisé qui vient d'être adopté par les chefs d'État à N'Djamena, une réunion ministérielle a eu lieu, du 27 au 29 février 2012, à Ouagadougou, suivie par une session extraordinaire du Conseil exécutif, du 9 au 12 juin, à Rabat. Parallèlement, les nouvelles autorités libyennes ont aidé à retaper le siège de

l'organisation à Tripoli et libéré ses avoirs pour permettre au personnel qui n'avait pas pu quitter le pays pendant la guerre d'être payé et de reprendre le travail[20].

Le 16 février 2014, les présidents de la Mauritanie, du Burkina Faso, du Mali, du Tchad et du Niger, réunis à Nouakchott, créaient le G5 du Sahel. Destiné, selon le communiqué final de la réunion, à coordonner les « politiques de développement et de sécurité des cinq États », il prend place dans une région où les organisations régionales sont déjà nombreuses, non sans donner parfois l'impression d'une cacophonie peu productive[21]. Et pourtant, le chef d'état-major des armées françaises le qualifiait, le 7 octobre 2014, de « meilleure instance pour faire progresser la sécurité dans la région »1. Quant au Conseil de l'Union européenne (UE), il se félicitait de la mise en place de ce cadre de concertation2. Les atouts de la nouvelle organisation sont en effet réels. De format réduit, dans un espace faisant géographiquement sens, épargnée par les luttes d'influence, portée par des acteurs locaux mobilisés autour de projets concrets et soutenus par leurs partenaires internationaux, elle cristallise les attentes et les espoirs en matière d'appropriation même si, derrière l'effet de mode, il lui faudra passer l'épreuve du temps

D'un simple regroupement d'Etats visant à coordonner leurs politiques de développement et de sécurité, le G5 Sahel devient entre février 2014 et décembre 2015 une organisation internationale avec un statut juridique dont les pays membres (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad) se disent prêts à déployer une force pour lutter conjointement contre l'insécurité à leurs frontières. Déjà à l'été 2013, il existe une convergence entre les chefs d'état-major des cinq pays sur la nécessité de développer une coopération régionale accrue pour le contrôle des espaces transfrontaliers afin d'éviter une propagation des groupes djihadistes au-delà des frontières du Mali (Desgrais, 2018, p.27). La création du G5 Sahel apparait comme une occasion de formaliser cette coopération transfrontalière.

[20] Le journal de Jeune Afrique intitulé *« Tchad : la Cen-Sad est morte, vive le Cen-Sad »* publié par le journaliste tchadien Madjiasra Nako le 25 mars 2013. (Consulté le vendredi 05 avril 2024 à 14h 16mn).

[21] Antonin Tisseron, 2015, *G5 Sahel : une simple organisation de plus ?* p. 1.

En fin les contributions du Tchad dans les Organisations africaines ou le Tchad est un pays membre et fondateur et en suit les nominations au dans les organisations africaines et en occident qui lui permet d'écouter sa voix au niveau international.

- **Dates clés de la participation du Tchad aux organisations régionales**

1964 : Création de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) dont le Tchad est membre fondateur et dont le siège est à N'Djamena

1983 : Création de la Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale (CEEAC) dont le Tchad est membre fondateur – organisation en charge de la Force africaine en attente

1994 : Création de la Communauté Economique et Monétaire des Etats d'Afrique Centrale (CEMAC) dont le Tchad est membre fondateur – déploie- ment de la FOMAC (2002-2008)

1998 : Création de la Communauté des Etats Sahélo-Sahariens (CEN-SAD) dont le Tchad est membre fondateur et dont le siège a été transféré à N'Djamena en 2019

2011 : Création de l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte (APGMV) dont le Tchad est membre fondateur et dont le siège à N'Djaména.

2006-2007 : Présidence tchadienne de la CEMAC

2009 – 2015 : Première présidence de la CEEAC

2011 : Obtention du statut d'observateur à la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)

2011 sous la présidence de Mr. Hassan TERAP, Ministre de l'Environnement et des Ressources Halieutiques du Tchad et Président du Conseil des Ministres de l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte(APGMV)

2013 : Création du Processus de Nouakchott par l'Union africaine dont le Tchad est membre fondateur – le Tchad participe à la Capacité Africaine de Réaction Immédiate aux Crises (CARIC).

2014 : Création du G5 Sahel dont le Tchad est membre fondateur et il participe au déploiement de sa force conjointe.

2015 : le quartier général de la Force Multinationale Mixte (FMM) est transféré à N'Djamena.2016 : Présidence de l'UA

2016 : Présidence du G5 Sahel

2017 : Présidence de la CEEAC

2017-2019 : Présidence tchadienne de la CEMAC

2019 : le siège de la CEN-SAD est déplacé à N'Djamena

2021 : Présidence du G5 Sahel.

2013 : Nomination au poste de Secrétaire général de la Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale (CEEAC) d'Ahmad Allam-Mi, ancien ministre des Affaires étrangères du Tchad (2005 à 2008) et Représentant permanent auprès des Nations unies (2008 à 2013). Il succède à Nassour Guelendouksia Ouaido, en poste depuis 2012 et quitte son poste en 2020, suite à la transformation du Secrétariat en Commission.

2013 : Nomination de Fatima Haram Acyl, Commissaire de l'UA pour le commerce et l'industrie. A son départ en 2017, elle devient vice-présidente de la Commission de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC).

M. Nagoum Yamassoum président de commission de surveillance du Marché Financier de l'Afrique centrale (COSUMAF)

Mme. Mahadie Outmam Issa Directeur Général d'Institut sous-région al Multisectoriel de Technologie Appliquée, de planification et d'Evaluation de projets (ISTA)

Dr. Thierry Mamadou ASNGAR Directeur Général d'Institut de l'Economie et des Finances (IEF-Pole Régional)

2013-2020 : Djimé Adoum, ancien ministre de l'agriculture et de l'irrigation, occupe le poste de secrétaire exécutif du Comité Permanent Inter- Etats de Lutte Contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS).

2015 : Nomination de Mahamat Saleh Annadif, ancien ministre des affaires étrangères (1997-2003), représentant spécial du secrétaire général des Nations unies pour le Mali et chef de la MINUSMA.

2017 : Moussa Faki, ancien premier ministre (2003-2005) et ministre des affaires étrangères (2008-2017) devient président de la Commission de l'UA

2020 : Nomination de Mangaral Banté au poste de commissaire aux affaires politiques, paix et sécurité de la CEEAC. Il a occupait le poste de conseiller de l'ex-secrétaire général de la CEEAC en charge de la réforme institutionnelle.

2020 : Nomination de Hissein Brahim Taha au poste de secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique.

Comme le rappelle la chronologie ci-dessus, l'interventionnisme militaire du Tchad s'est doublé d'une offensive diplomatique tous azimuts au plan régional et international.

Si cette offensive diplomatique est incontestable, l'analyse qui en est faite varie selon les observateurs. Pour certains, elle démontre une stratégie claire d'investir les enceintes internationales afin de peser sur les processus de prise de décision. La politique étrangère serait symboliquement représentée par les figures du soldat et du diplomate, chères à Raymond Aron. La représentation du Tchad à certains postes de haut niveau favorise un accès rapide au dossier et lui permet de se positionner diplomatiquement pour faire entendre sa voix lors des discussions avec les autres Etats membres. Pour d'autres, derrière cette volonté.

Chapitre3

LIMITE DE LA POLITIQUE AFRICAINE DU TCHAD ET IMPACT SUR SON RAYONNEMENT INTERNATIONAL

Les limites de la politique africaine du Tchad et ces impacts sur son rayonnement international. Les limites de sa politique sur les pays africains sont marquées par les conflits entre les pays voisin et les problèmes financiers. Nous présenterons dans cette dernière partie les limites de la coopération entre le Tchad et les pays africain, limite de la politique africaine du Tchad dans les règlements des conflits et en fin impact des limites sur les rayonnements international du Tchad.

3. 1 LES LIMITES DE LA COOPERATION ENTRE LE TCHAD ET LES PAYS AFRICAINS

Les limites de la coopération du Tchad avec les pays africains commencent par les conflits frontaliers et les diplomaties. Les conflits frontaliers avec la Libye**,** on peut noter dans cette partie du continent les manœuvres expansionnistes du guide libyen Muhammar Kdhafi au Tchad à travers les crises depuis nigérien de Toummo et de la Bande d'Aozou.

La bande d'Aozou est un territoire de plus de 100.000km^2 cédé Par la France l'Italie installée en Libye par un accord passé entre le deux Parties en 1935[22]. Mais, instrument, de ratification n'ont jamais été échangés, ce qui remet en cause la face exécutoire de l'accord. De ce fait la région d'Aozou pourvue en gisement énorme d'uranium et de wolfram constitue désormais un objet convoitise pour le guide Libyen Muhammar Kadhafi immense ensemble Saharien qui, englobant tout le Nord du Tchad allait directement passer sous son contrôle. Ce qui obtint sous le Président Tchadien François Tombalbaye (Decraene, 1980 p. 274). Il s'en est suivi une tension entre la Libye et le Tchad de Goukouni Oueddeï, qui proclamait, le 28 juillet 1977 son refus catégorique à l'occupation Libyenne de la Région en ces termes : « jamais, nous n'accepterons que la Libye reste à Aozou », pendant que deux ans plus tard soit, le 07 Novembre 1980, Kadhafi affirmait devant la presse occidentale que : « la moitié du peuple tchadien est libyen et la moitié du peuple libyen est tchadien et il n'y a rien qui puisse nous concerner davantage que nos propres

[22] : Accords passes en 1935 entre Pierre Laval, chef du gouvernement français Benito Mussolini, chef de l'Etat Italien.

frontières » (Decraene, 1980, p.).Tout au long de ses 42 ans au pouvoir depuis son arrivée en 1969, Muhammar Kadhafi a mené vis-à-vis, la relation entre deux pays est hostile. En effet, suite à l'invasion Libyenne, la lutte pour le contrôle de la région désertique de la bande d'Aozou donne lieu à des affrontements militaires récurrents entre 1973 et 1987. Un point tournant de la guerre entre le Tchad et la Libye survient en mars 1987 lorsque les troupes tchadiennes s'emparent du poste avancé de Ouadi Doum[23], au nord de la bande d'Aouzou. De pourvues de couverture aérienne, les forces libyennes doivent retraiter et abandonner pour 1 milliard de dollars d'armes sophistiquées fournies par l'Union de la République Socialiste Soviétique (URSS) actuelle Russie. Fort de cette percée, l'armée tchadienne pénètre le territoire libyen. Cette incursion en pays ennemi est mal perçue par les Etats - Unis et la France qui sont pourtant deux alliés du Tchad. L'armée libyenne, considérablement affaiblie, et le mouvement du Tchad, fortement critiqué, acceptent alors l'invitation du président zambien Kenneth KAUNDA à négocier un cessé – le - feu au sein de l'OUA[24]. Le pacte conclu entre les deux pays est annoncé le 11 septembre à Addis Abeba, quartier – générale de l'OUA. Malgré la réf, l'aviation libyenne contenue de violet espace aérien tchadien et ses forces terrestres occupent toujours la bande d'Aozou. Les 23 et 24 septembre, à Lusaka en Zambie, le président du Tchad, Hissein HABRE, et le ministre libyen des affaires étrangère, Jaddallha Azzuz Al-talhi, décident de maintenir le cessez-le-feu et de laisser la médiation du conflit de la bande d'Aozou à l'OUA. Le cessez-le-feu n'est cependant pas respecté longtemps car, à la fin novembre, des forces libyennes pénètrent le Tchad via le Soudan. La Libye abandonne toute revendication territoriale sur le pays après l'entrée en fonction d'Idriss Déby en 1990.

Alors, « Le Bénin et le Tchad entretiennent une coopération excellente, a déclaré samedi à Cotonou, capitale économique béninoise, le président tchadien Idrisse Déby ITNO, à l'issue de sa visite de 48 heures à Cotonou, ou il a assisté vendredi à la célébration du 54émè anniversaire de

[23] : Une ville au, elle a été occupé par les forces Libyennes durant le conflit Tchado-Libyen.
[24] : Organisation de l'Unité Africaine devenu l'Union Africaine en 2001.

l'indépendance du Bénin en tant qu'invité d'honneur. S'exprimant à la presse avant son départ de Cotonou, le président tchadien s'est félicité que les populations tchadiennes et béninoises circulent librement dans les deux pays en exerçant leurs activités économiques. « Les dispositions prises par les deux pays, notamment à travers la signature des accords-cadres de coopération entre la République du Bénin et la République du Tchad et celui portant création de la grande commission Mixte de coopération Bénin-Tchadienne favorisent des échanges économiques, politiques et sociaux entre les deux peuples », a-t-il déclaré.

Initié depuis 1961, au lendemain de l'accession des deux pays à l'indépendance, la coopération Bénino-tchadienne a connu son envol en février 2002, avec la visite du président Idridd Déby ITNO au Bénin.

A l'issue de cette visite les deux pays ont décidé de supprimer, à partir de juin 20002, le visa d'entrer dans leur territoire respectif en faveur de leurs ressortissants. Dans le domaine économique, un accord de partenariat pour stimuler les échanges commerciaux entre les deux pays a été signé en septembre 2000.

En février 2002, les autorités béninoises ont attribué à la partie tchadienne, un espace de 5.000 m^2 de terre pleine au port autonome de Cotonou, pour servir en franchise, aux marchandises en direction et ou en provenance du Tchad, à l'exclusion des véhicules usagés. Et espace a par la suite été étendu à 10.000m^{225}. »

Cependant la crise entre le Soudan et Tchad a commencé depuis 2003 ou le Tchad traverse une crise économique. Bien que dissociée à l'origine des crises internes au Soudan (Tubiana, 2008), la crise politique au Tchad finit par s'imbriquer et engendre un système de conflit au Darfour (Marchal, 2006). En effet, Idriss Déby se fait réélire le 3 mai 2006, lors d'un scrutin largement boycotté et après une révision constitutionnelle précipitée et contestée. Sa base politique

[25] Journal, agence de presse xinhua, sur la coopération entre le Bénin et Tchad, 2014.

se rétrécit ainsi considérablement à un moment ou le pays, exportateur de pétrole depuis octobre 2003, traverse une grave crise économique sociale. La crise de légitimité dont est l'objet le président tchadien l'empêche de contenir la solidarité ethnique de son entourage à l'égard des zagawa[26] engagés dans la révolte soudanaise. Le conflit au Darfour constitue une véritable aubaine pour des groupes politico-militaires tchadiens en rupture de ban (debos, 2007, Marchal 2016). Progressivement, les relations entre le Tchad et le Soudan se dégradent. L'instrumentalisation politique des évènements par pays à un effet catalyseur sur leurs crises internes respectives. Deux facteurs de la crise Soudanaise accentuent la régionalisation du conflit : l'arrivée des nombreux réfugiés soudanais au Tchad et les incursions des milices janjawid[27] sur le territoire tchadien pour suivre des rebelles qui trouvent refuge dans les camps. Les manifestations de violence s'accroissent de part et d'autre de la frontière tchado-soudanaise : déplacement des populations, destructions des villages, affrontement au sein des groupes insurgés, attaques de camps des réfugiés. En effet l'affirmation selon laquelle le conflit du Darfour s'« exporte » à l'est du Tchad par l'entremise des milices janjawids est largement' répondue. Il s'agit pourtant là d'une implication de la dynamique ethnique et politique de la région d'autant plus dangereuse qu'elle néglige l'importance de la crise politique qui sévit au Tchad. Khartoum et N'Djamena se livrent bataille par intermittence et par mouvements rebelles interposés depuis le début du conflit au Darfour en 2003 et pus intensément depuis 2005. Khartoum a tenté à de nombreuses occasions de fédérer les groupes rebelles tchadiens afin de déstabiliser, voire de renverser le régime de Déby. Ce dernier non seulement survécu à deux attaques dans la capitale, mais a également réussi à maintenir au pouvoir à coup de répression ou de récompense pour ceux qui se rallient à sa cause. Ce document de travail vise à fournir des clés de compréhension du conflit Tchad-Soudan en cours, de ses composantes ethniques complexes ainsi que de l'histoire des factions rebelles tchadiennes.

[26] : C'est une ethnie du président du Tchad Deby sont au Nord du Tchad.
[27] : Sont des milices levées dans les tributs arabes ou arabisées du Tchad et du Darfour, connues pour les massacres, les viols et les déportations.

Il explique notamment pourquoi les efforts internationaux de maintien de la paix actuellement engagés ne pourront être couronnés de succès qu'avec l'aide d'une impulsion diplomatique susceptible d'amener l'opposition tchadienne-non seulement l'opposition légale mais également l'opposition armée – et le régime de Déby à la table des négociations. La conclusion d'un accord politique entre les deux pays est alors difficile à trouver du fait d'un double jeu respectif. En effet, le régime tchadien appuie la rébellion soudanaise qui recrute dans les camps de réfugiés au Tchad. De son côté, le gouvernement de Khartoum instrumentalise les divisions internes au zakhawa, groupe ethnique auquel appartient Idriss Déby, et soutient les opposants tchadien présents au Soudan. Après cinq ans de guerre par procuration, le Tchad et le Soudan signent un accord de paix définitive le 15 janvier 2010. Afin de restaurer concrètement la confiance, cet accord prévoit la mise en place d'un dispositif conjoint, civilo-militaire, de surveillance et de sécurisation des 2.000 km de frontière commune dans les premiers éléments sont déployés du février.

En effet, Depuis les années 1980, N'Djamena joue un rôle déterminant dans l'ascension et l'éviction des différents chefs d'États qui se sont succédés en Centrafrique et le pays n'hésite pas à s'immiscer dans les affaires de son voisin pour aider des régimes alliés à prendre le pouvoir. Sous la

Présidence d'Ange-Félix Patassé (1993-2003), le Général François Bozizé, chef d'état-major des armées, trouve refuge au Tchad alors qu'il est accusé de tentative de coup d'Etat en 2001. Dans un contexte où Idriss Déby et Ange-Félix Patassé s'accusent de soutenir leurs opposants réciproques, les relations entre les deux présidents se détériorent (International Crisis Group, 2011, p.7). François Bozizé bénéficiant du soutien tchadien prend le pouvoir en 2003. Dans une zone déjà affectée par les bandits de grand chemin, les coupeurs de route, la RCA est déstabilisée par la crise au Darfour où les groupes armés tchadiens et soudanais trouvent refuge.

Comme pour ces pays voisins, la crise en RCA a des ressorts internes : une « nébuleuse rebelle » qui rassemble des opposants au président Bozizé, oubliés par leur ancien chef de guerre, et des

fidèles de l'ancien président Ange Félix Patassé, lance à partir d'octobre 2006 des attaques dans le Nord du pays (Debos, 2007, p.4). En 2007, les turbulences socio-politiques au Tchad, au Soudan et en Centrafrique sont interconnectées (Marchal, 2009). Chaque conflit influe l'un sur l'autre en termes d'afflux de réfugiés, de circulation des armes légères tandis que les groupes rebelles et les troupes gouvernementales utilisent les territoires voisins (Handy, 2007, p.7).

En une décennie de mandat du Président Bozizé, chaque année est ponctuée de risques d'une rébellion en Centrafrique. Alors qu'il entretient depuis des années des relations tendues avec Idriss Déby, le retrait soudain, en octobre 2012, des éléments tchadiens de la garde présidentielle de Bozizé confirme cette rupture. En 2013, la Séléka parvient au pouvoir grâce notamment à la passivité des forces tchadiennes parties prenantes de la mission de consolidation de la paix en RCA (MICOPAX), qui laissent les rebelles progresser vers Bangui sans s'interposer, alors que leur mandat le prévoit (Luntumbue, Massock, 2014, p.3). Ce coup de force contribue fortement à donner l'impression que le Tchad est un acteur partial alors que la Séléka compte de nombreux combattants d'origine tchadienne (Handy, 2020, p.11). L'image du Tchad en RCA reste donc celle d'un acteur certes incontournable mais dont la neutralité fait défaut du fait de ses jeux d'alliances et d'influence locaux. Faisant suite aux accusations d'ingérence dans la crise centrafricaine, le Tchad retire ses troupes de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (MISCA) en 2014 et la frontière entre les deux pays est fermée depuis lors. En fin les limites de la coopération entre le Tchad et les pays africains ne pas seulement sur les crises et la diplomatie mais aussi sur le plan économique que le Tchad ne dispose pas moyens nécessaires pour envoyer les diplomatiques dans tous les pays africains.

3. 2 LES LIMITES DE LA POLITIQUE AFRICAINE DU TCHAD DANS LES REGLEMENTSN DES CONFLITS

Les conflits et l'insécurité au Tchad et dans les pays frontaliers ont renforcé le positionnement politique, diplomatique et militaire du Tchad, ainsi que sa position de leadership en Afrique

centrale et au Sahel. Des décennies de conflit armé, une priorité donnée à l'armée et une gouvernance défaillante n'ont pas cependant réduit les risques d'instabilité politique, économique et sociale au Tchad.

Déby capitalise sur l'intérêt international pour son armée et la menace globale du terrorisme. Ses relations étroites avec les partenaires occidentaux constituent un élément essentiel de sa stratégie de survie et Idriss Déby tire profit de cette situation pour renforcer sa légitimité. La société civile tchadienne et l'opposition expriment d'ailleurs régulièrement leur frustration face au soutien international inconditionnel accordé au Président Déby (International Crisis Group, 2016). Pour permettre au Tchad de continuer à jouer le rôle d'un policier régional, Paris et Washington ignorent les appels des ONG internationales à tenir le régime responsable de violations des droits humains et de pratiques antidémocratiques.

En outre, l'augmentation des dépenses militaires due aux efforts déployés par le pays dans sa lutte contre le terrorisme a accentué la crise sociale et budgétaire du pays, entraînant des coupes budgétaires dans les domaines prioritaires. Les réductions des services sociaux ont souvent été justifiées par la réduction des recettes pétrolières alors que le problème réside dans le niveau toujours élevé des dépenses militaires et du coût des opérations de lutte contre le terrorisme. Entre 2000 et 2009, les dépenses militaires du Tchad ont augmenté de 663% (Marchal, 2016, p.8). Les dépenses militaires ont grimpé de 55 millions d'euros en 2005 à 203 millions d'euros en 2006, avec un pic à 552 millions d'euros en 2009 atteignant ainsi 8 % du PIB19.

Les recettes pétrolières ont été utilisées pour acquérir du matériel militaire, recruter plus de personnels militaires et soutenir des réseaux de clientèle afin de renforcer le pouvoir du président tchadien. Ce n'est qu'après 2009 que les revenus pétroliers ont commencé à être investis dans d'autres secteurs. En 2016, le budget de la défense est estimé à 238 millions d'euros représentant 11% par rapport au budget total de l'État et 2,53% du budget de la défense par rapport au PIB

(Desgrais, 2018, p. 88). En 2020, environ 40% des ressources du pays sont utilisées pour le secteur de la sécurité20 (CCFD, 2012).

La vulnérabilité sociopolitique et économique du Tchad est enracinée dans des décennies de négligence des besoins de la majorité de la population par le gouvernement central. L'instabilité et les conflits tchadiens sont enracinés dans la mauvaise gouvernance présente aux différents niveaux de gouvernement. Les défis comprennent la corruption, les divisions ethniques et religieuses, l'impunité, 27 années d'alternances non démocratiques au pouvoir, et la crise fiscale (UNECA, 2018). La crise sociopolitique a exacerbé des antagonismes anciens (Handy, 2007, p.2).

Cependant Dans ce contexte, l'engagement des soldats tchadiens dans la sous-région est d'abord perçu comme une rente pour le régime, afin de faire oublier ses échecs en matière de développement et pour renforcer son pouvoir (Tisseron, 2015, p.11). L'armée tchadienne est impopulaire au sein de la société et est considérée davantage comme une milice fidèle au régime du Président Déby que comme une véritable armée nationale. La nature de l'armée tchadienne et l'homogénéité de sa chaîne de commandement, qui permet le dé- ploiement rapide d'une force de frappe à l'étranger, est aussi la cause principale de son manque de légitimité à l'intérieur du pays (International Crisis Group, 2016, p.7 et 9). L'armée est restée organisée selon des critères ethniques, le groupe ethnique zaghawa du Président Déby dominant la hiérarchie militaire et jouissant d'une impunité presque totale. Elle est également très politisée, influencée par le clientélisme et considérée comme le principal obstacle au changement démocratique (International Crisis Group, 2016). Face à une armée à deux vitesses, composées de troupes d'élites et de soldats sous équipés, la mort des soldats au combat crée des tensions entre les familles qui demandent le versement d'une pension.

Au-delà de la lutte contre Boko Haram, la principale menace pour la stabilité du Tchad sur le long terme est une crise politique nationale. L'exclusion et la marginalisation politique, économique et sociale des régions périphériques du Tchad créent un terreau propice à l'émergence

de divers mouvements politico-militaires qui ont recouru à la violence pour défier le pouvoir du gouvernement central. Le Tchad est en proie à de nombreux facteurs de risque alors que les élites politiques ont perdu toute crédibilité : la révolte d'une population jeune au chômage, une augmentation des tensions inter- communautaires – notamment entre éleveurs et agriculteurs24 et l'absence de réponses face à une crise financière et sanitaire creusent les inégalités.

En fin, Partant des motivations du Tchad à s'engager dans des opérations conjointes multinationales ces dix dernières années, cette étude met en lumière certains enjeux sous-jacents à la formation des coalitions régionales en Afrique. En effet, interroger les raisons qui poussent les Etats africains à s'engager dans des arrangements régionaux plutôt que de recourir aux CER et à l'UA suppose de dépasser le cadre des accords formels signés et les objectifs annoncés lors des déploiements militaires.

Le choix de certains Etats de privilégier les coalitions militaires n'est pas nouveau et n'est pas propre à l'Afrique, comme le démontrent les engagements en Afghanistan, en Irak et en Syrie. Le Tchad, qui ne fait pas exception, a lui aussi privilégié une approche du tout militaire face aux défis actuels de la sécurité au Sahel et dans le Bassin du Lac Tchad, conformément à l'approche qu'il avait retenue face à des conflits antérieurs (Soudan, RCA). La protection du régime d'Idriss Déby est plus que jamais indissociable de sa capacité à influencer son environnement régional et à contenir les effets de l'insécurité (politique, économique, sociale, sanitaire, environnementale) à ses frontières.

Dans un contexte où l'APSA est devenue un laboratoire de la coopération régionale, servant de cadre légal pour faire approuver les dé- ploiements de ses Etats membres et de canal financier pour les bailleurs étrangers, l'étude du Tchad a permis de mettre en lumière certains déterminants. Tout d'abord, la formation des coalitions repose sur des interactions informelles, des intérêts partagés et des jeux d'in- fluences qui souvent précèdent les interventions militaires. En outre, toute réponse militaire ne peut qu'être circonstancielle et avec des effets limités dans le

temps, faute de traiter des causes profondes des conflits. Enfin, la nature des menaces transfrontalières et l'implication des pays voisins agissent à la fois comme des catalyseurs dans la formation des coalitions et des freins dans sa mise en œuvre. Cela explique des résultats souvent irréguliers et limités de ces accords. A ce titre, si le Cameroun, le Niger, le Nigeria et le Tchad ont conclu des accords formels de coopération, ils l'ont fait sous une pression aiguë pour répondre à une menace croissante et satisfaire des calculs de politique intérieure. La FMM reste cependant le produit d'un délicat consensus politique entre des gouvernements, qui ont tous des points de vue différents sur la nature de la menace et les actions que la force doit mener pour la contrer (International Crisis Group, 2020). La stabilité régionale comme finalité. Comme le démontre le Tchad, participer à une coalition reste une opportunité d'agir rapidement, en limitant les contraintes (légales, logistiques, financières, etc.) qui pèsent sur l'action de l'Etat, tout en s'appuyant sur des alliances de circonstance sans engagement sur le long terme entre les alliés. La participation à une coalition traduit en premier lieu le pragmatisme des acteurs politiques et militaires quitte à mettre temporaire- ment de côté certains différends pour contrer une menace commune (Nigeria/Cameroun, Cameroun/Tchad).

3.3 IMPACT DES LIMITES SUR LES RAYONNEMENTS INTERNATIONAL DU TCHAD

Politiquement, cette intervention lui permet de continuer à jouer la carte de la diplomatie militaire en consolidant ses alliances avec les pays occidentaux et en s'arrimant à des financements internationaux (International Crisis Group, 2017, p.17). Face à l'incapacité du Nigeria à contenir seul la menace, le Tchad s'engage pour prendre une position de leadership militaire laissée vacante. Alors que les observateurs estiment que le Tchad a été ré- compensé par le président nigérian, Goodluck Jonathan pour son intervention militaire, Idriss Déby a surtout agi en raison de préoccupations internes. Si le groupe terroriste ne semble pas avoir constitué une véritable base sociale au sein des populations locales du lac Tchad, il a incontestablement des sympathisants et

compte des Tchadiens dans ses rangs. Les interventions du Tchad contre Boko Haram sur les territoires voisins, à la demande de ses homologues camerounais, nigérian et nigérien, renforcent son statut de gendarme de la région. Alors que les autres pays ne font que contenir Boko Haram à leurs frontières, le Tchad dispose d'un droit de poursuite au Nigéria. La première offensive en territoire nigérian est menée fin janvier 2015 par les soldats tchadiens. Quelques jours plus tard, d'autres troupes tchadiennes prennent la direction de Bosso, au Niger. Elles y affrontent Boko Haram avant de passer en territoire nigérian, cette fois avec les forces nigériennes, pour une opération dans le Nord du Borno. Après l'appel du président camerounais Paul Biya, des troupes tchadiennes entrent également au Cameroun. Si le Président Issoufou est déjà considéré comme un allié, le président camerounais n'appréciait pas l'ingérence tchadienne en RCA. A cela s'ajoute des relations difficiles entre Goodluck Jonathan et Déby mais qui s'améliorent notoirement après l'élection de Muhammadu Buhari en mai 2015.

L'engagement du Tchad contre Boko Haram change finalement la donne et améliore la perception du pays dans la région (International Crisis Group, 2017, p.18). Au regard des évolutions ces dernières années, le Tchad cherche à entretenir des relations de bon voisinage, via le recours à ses outils diplomatiques et militaires, avec pour objectif de contenir et de priver les dissidences armées de sanctuaires opérationnels, y compris en s'assurant d'un droit de suite sur les territoires voisins (Colovic, 2019).

Mais alors, A l'entame de cette partie, il est judicieux de se soumettre au vieux précepte bourdieusien qui veut que les termes soient clarifiés afin de rendre possible leur intelligibilité.

Les termes qui retiennent notre attention sont ici l'autonomie stratégique. Par autonomie stratégique nous entendons la capacité pour un Etat de peser sur les choix qui sont faits et de ne pas se laisser dicter les choix dans lesquels il serait amené à intervenir. Une politique étrangère ne peut être efficace et participer au rayonnement d'un Etat que si elle repose sur des socles

économiques solides. Cela conduirait à voir les crédibilités économiques de l'Etat tchadien avant de se pencher sur la question de l'autonomie stratégique.

- **La mise à l'épreuve de la soutenabilité budgétaire des engagements militaires extérieurs**

La nouvelle stature du Tchad sur la scène régionale ne permet pas de masquer les fragilités internes du pays. Le Tchad est toujours classé parmi les pays les plus pauvres. Selon la Banque mondiale, en 2011, 46,7% de la population tchadienne vivait sous le seuil de la pauvreté. Comme cela se constate ouvertement, l'absence d'évaluation préalable des charges et dépenses liées à cet engagement est explicative de l'étranglement d'une économie enclavée. Sur le plan national, les limites budgétaires constituent un obstacle de taille à l'outil diplomatique. Le Tchad est un pays ayant des moyens très limités pour pouvoir supporter financièrement des opérations extérieures. Le président Idriss Deby Itno affirme que le Tchad n'est pas accompagné par les partenaires dans ses aventures militaires contre le terrorisme. De nombreux pays africains n'ont tout simplement pas les moyens de financer leurs propres interventions militaires en dehors de leurs frontières. Cette difficulté est liée pour une grande part aux contraintes financières. Les forces armées africaines ne peuvent pas s'engager de façon significative dans la gestion et la résolution des conflits par des moyens militaires sans une assistance extérieure substantielle. Une décision politique était jugé rationnelle quand son cout était inférieur au profit attendu. Or, Raymond Aron constate que le cout et le profit des opérations militaires ne sont pas susceptibles d'une évaluation rigoureuse. La politique étrangère du Tchad axée sur la défense et la sécurité dans la sous-région souffre d'une pathologie liée à la capacité financière du pays. Thierry de Montbrial, directeur de l'institut français des relations internationales (IFRI) a précisé dans une conférence organisée par l'Académie des sciences morales et politiques en janvier 2013 que sans ressources, il n y a ni pouvoir ni potentiel. Les interventions extérieures sont naturellement couteuses. Leur charge est difficile à supporter pour un pays très mal placé sur le plan économique comme le Tchad. Ce

dernier a dépensé plus de 300 milliards de franc CFA. Ces engagements à l'extérieur ont porté un coup très dur aux finances publiques tchadiennes qui subissent déjà depuis quelques années le contrecoup de la baisse du prix du pétrole sur le marché mondial. Il appartient aux pays de la région plus nantis que le Tchad de l'aider. Pour reprendre les termes utilisés par le président Deby dans l'émission Internationale sur les ondes de Radio France Internationale, le Tchad s'est engagé contre ce mal du siècle qui est le terrorisme international avec ses propres moyens sans attendre quelque chose de qui que ce soit. Les effectifs mobilisés par le Tchad au Mali dépassent l'ensemble des effectifs mobilisés par les pays de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Cela est un paradoxe puisque le Tchad pouvait se comparer très difficilement à certains Etats de l'Afrique de l'Ouest et surtout son géant voisin qui est le Nigeria. Au cas contraire, le Tchad ne serait pas en mesure de garder autant des soldats à l'extérieure vu la limite de ses moyens. Si l'intervention militaire tchadienne au Mali s'inscrit, certes, dans le cadre de la mission de soutien au Mali (MISMA), cette opération internationale, autorisée par le Conseil de sécurité des Nations-Unies, n'est pas une opération de maintien de la paix classique budgétisée. Par conséquent, les dépenses du Tchad ne sont pas assurées sur le budget onusien. Ces dépenses passeront par une évaluation de cout- bénéfice. Dans un contexte de lutte contre le terrorisme à l'extérieur et à l'intérieur de ses frontières, les dépenses militaires et de sécurité sont revues à la hausse avec l'annonce de recrutement de plusieurs milliers de soldats en juin 2015. La soutenabilité budgétaire de l'effort de guerre contre Boko Haram est donc sujet à caution en dépit d'un soutien international considéré comme insuffisant par le gouvernement de N'Djamena. Cette action ne rentre pas donc dans la nomenclature des opérations budgétisées. De manière générale, il est très difficile de connaitre le cout exact des opérations militaires du Tchad dans la région, même si l'évolution du budget de défense permet d'apporter quelques précisions. Après une forte augmentation liée à la guerre au Mali en 2013, le ministère de défense nationale et des anciens combattants a vu sa dotation diminuer en 2014, passant de 282 milliards à 98 milliards en raison

notamment de la création de la MINUSMA et dont la conséquence est la prise en charge du contingent tchadien sur le budget des Nations-Unies[28].

❖ **L'impact limité pour la stabilité interne du pays**

Au final, la formation des coalitions met en lumière certains invariants dans la pratique de la sécurité collective en Afrique. Si cette coopération régionale « à la carte » semble au premier abord préjudiciable pour la mise en œuvre de l'APSA, l'approche opportuniste des Etats africains engendre aussi des effets para- doxaux. Ainsi, alors que l'APSA est critiquée en raison de pesanteurs bureaucratiques et poli- tiques, les chefs d'Etats remettent à l'ordre du jour les organisations qui servent le mieux leurs intérêts du moment (CBLT) voire en créent de nouvelles (G5 Sahel). Si leur efficacité est contestée, les CER et l'UA ne disparaissent pas pour autant du paysage institutionnel et restent des leviers incontournables pour lever des fonds et obtenir des soutiens des partenaires. Dans ce contexte, le Tchad a réussi à monnayer son offre sécuritaire en faisant écho au discours « des solutions africaines aux problèmes africains » et aux préoccupations des bailleurs.

Au-delà de l'impact limité pour la stabilité interne des pays, le recours aux coalitions soulève d'autres interrogations quant à l'effet de ces interventions sur la gouvernance nationale et régionale. Comme l'illustre le cas du Tchad, il est aujourd'hui difficile de croire aux retombées positives sur la gouvernance d'une coopération qui repose sur des consensus fragiles et des alliances de circonstances. Les arrangements régionaux ne peuvent aboutir qu'à des succès limités s'ils se cantonnent à des actions militaires, portées par des Etats dont les ambitions consistent à déployer leur armée avec le soutien de partenaires internationaux. Elles mettent surtout en lumière le manque de réelle motivation des Etats à renoncer à une volonté de puissance pour répondre aux attentes nationales en matière de justice, de redistribution des ressources et de protection des populations. Le risque à terme est que les coalitions ne constituent qu'un autre « cache-misère »

[28] Mahamat Oumar Adam, 2021, *la politique étrangère du Tchad,* p.7

d'institutions étatiques, souffrant d'un déficit de gouvernance et de légitimité en interne, qui peinent à se réformer[29].

[29] A. Gnanguênon, 2021, *le Tchad dans son environnement régional : entre jeux d'alliances politiques et coalitions militaires ad hoc,* p.29.

CONCLUSION

Le Tchad a eu des influences sur les organisations régionales et sous-région ales. Avec des présidents ambitieux, rigoureux et imposants, il sut porter son flambeau à la construction de l'Afrique. Son intervention militaire et son soutien aux côtés des autres en tant de crise font lui un Etat fort. La présence de ses présidents dans des organisations a fait qu'il ait connu pour son travail impeccable.

Le Tchad adosse sa politique africain sur ces facteurs de puissance favorable sur le continent africain. Le Tchad a joué un rôle très important dans le maintien de la paix et de la sécurité en Afrique. Cette position du Tchad lui a permis de garantir un appui de la part de ces partenaires occidentaux et aussi de son peuple. La crise frontalière entre le Tchad et la Libye sur la Bande d'Aozou Hissein HABRE a permis au Tchad de récupérer la Bande d'Aozou qui était occupée par les Libyens. Le Tchad adossa sa politique de coopérations multilatérale et bilatérale d'influence sur deux leviers, la capacité de projection de son armée et le déploiement d'une diplomatie volontariste pour se positionner comme interlocuteur incontournable dans les organisations régionales et internationales. Lees dispositions normatives des constitutions de la République du ont permis le Tchad des accords internationaux. Le Tchad a une grande influence au sein des organisations de l'intégration Africaines. Le Président Idriss DEBY a été celui qui a marqué cette influence du Tchad dans les intégrations régionale tel que (CEEAC, CEMAC, UA, CEN-SAD, APGMN et G5 sahel) il est décédé en 2021 au front. Le Tchad a alors marqué sa présence dans toutes les organisations de l'intégration Africaines. Son armée, forte a représenté le pays au niveau international. Les limites de la politique africaine du Tchad sur son influence son lie la crise économique, la crise interne et la diplomatie aves certains pays d'Afrique. Que deviendront alors ces politiques africaines du Tchad après les années 2021 ?

REFERENCES BIBLOGRAPHIQUES

1. Ouvrage

- 60e Anniversaire. *Organisations de l'unité africaine union africaine*, 2023, Cotonou, p 233.
- Communauté Economique Monétaire de l'Afrique Centrale, *Programme économique régionale volet Tchad*, 2011, Tchad, 48 p.

2- mémoires

- GBENAKPON Ghislain, 2013, *Réforme dans les intégrations régionales: cas de la CEN-SAD*, mastère recherché, Droit des intégrations des organisations internationales, uac, p 80.
- MALONDA MBODO Qnaclet, 2012, *La construction des organisations de l'Afrique centrale a la résolution des conflits armés interne (CEMAC, CEEAC et CEPGL)*, master recherche, droit des intégrations des organisations internationales, UAC, p 110.

3-articles

- Martin Zachary Njeurna, 2004, *la politique africaine*, karthala, vol 244-7827, no94, pages 23 à 41
- Antonin TISSERON, 2015, *la création du G5 sahel: G5 sahel une simple organisation de plus?* Paris,
- Tahir Mourno Adam, 2015, *Améliorer les effets structurants du secteur des ressources minérales dans les pays de la communauté économique d'Afrique centrale*, Tchad, 3p
- Amandine Gnanguenon, 2016, *le Tchad dans son environnement régional : entre jeux d'alliances politiques et coalitions militaires ad hoc*, Sénégal, 33 pages.
- Gilber Maoudonodji, 2013, *l'intervention militaire tchadienne au Mali: Enjeux et limites d'une volonté de puissance Régional,* Louvain, p 6.

- Gabriel ZOMO YEBE, 2003, *l'Engagement des pays dans l'intégration régionale CEMAC*, Libreville, vol 2275-5055, n° 235, p 12.
- Maximaliste et Gradualistes Delphine le coutre, 2007, *Vers un Gouvernement de l'union africaine?* Afrique-du sud 1026-0404, p.
- Mahamat Oumar ADAM, 2021, *la politique Etrangère du Tchad: Des tendances globales aux défis majeurs d'une diplomatie de conjoncture*, N'Gaoundéré, vol 6 Issue 1, p 10.
- Madjisra Nako, 2013, *Tchad : la cen-sad est morte, vive le cen-sad*, 6p.
- Union Africaine, 2018-2020, Bilan du MAEP sur la présidence de son Excellence Monsieur IDRISS DEBY ITNO, 38 p.
- Rapport de la Banque Mondial, *sur les opportunités de commercialisation du bétail et de leurs produits*, 2022, 24 p.
- projet rédigé par le Ministère de l'environnement et des ressources halieutiques et l'Union européenne, 2013, *« Appuyer la transition vers une filière arabique plus durable »*, p.68

4- discours

- Idriss Deby ITNO, 2017, *l'Ouverture de la 28eme session du sommet de l'Union africaine*, Addis-Abeba, p 8.
- Idriss Deby ITNO, 2016, *la cérémonie d'ouverture de la 51eme Assemblée annuelle des conseils des gouverneurs de la Banque africaine de Développement et de la 42eme Assemblée annuelle du fonds africaine de Développement*, Lusaka, p 6.

Table des matières

SOMMAIRE 2

DEDICACE 3

REMERCIEMENTS 4

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES 5

RESUME 6

ABSTRACT 6

INTRODUCTION 7

Chapitre 1 LES FACTEURS DE PUISSANCE DU TCHAD FAVORABLES A LA POLITIQUE AFRICAINE 12

1.1 LES FACTEURS GEOPOLITIQUES ET MILITAIRES 13

1 – 2 LES ATOUTS GEOSTRATEGIQUES 17

1- 3 LA VISION PANAFFRCAINE DES CHEFS D'ETAT DU TCHAD DEPUIS SON AVENIR A L'INDEPENDANCE EN 1960 22

Chapitre 2 LES DISPOSITIONS NORMATIVES ET INSTITUTIONNELLES DE LA OILTIQUE DU TCHAD 28

2.1 LES DISPOSITIONS NORMATIVES : LES DIFFERENTES DU TCHAD ET SES ENGAGEMENTS REGIONAUX AFRICAINS 29

2.2 DISPOSITIONS INSTITUTIONS DE LA POLITIQUE AFRICAINE DU TCHAD 32

2.3 LE TCHAD DANS LES ORGANISATIONS REGIONALES AFRICAINES 34

Chapitre3 LIMITE LA POLITIQUE AFRICAINE DUU TCHAD ET IMPACT SUR SON RAYONNEMENT INTERNATIONAL 44

3. 1 LES LIMITES DE LA COOPERATION ENTRE LE TCHAD ET LES PAYS AFRICAINS 45

3. 2 LES LIMITES DE LA POLITIQUE AFRICAINE DU TCHAD DANS LES REGLEMENTSN DES CONFLITS 50

3.3 IMPACT DES LIMITES SUR LES RAYONNEMENTS INTERNATIONAL DU TCHAD 54

CONCLUSION 60

REFERENCES BIBLOGRAPHIQUES61